

Université Toulouse Jean Jaurès

UFR d'histoire, arts et archéologie

Département documentation, archives, médiathèque et édition

Le braille et l'accessibilité : quelles évolutions

Jeanne BETTIO

Volume 2 : annexes

Mémoire présenté pour l'obtention du Master I Information-Documentation

sous la direction de Mme Mylène Costes

Mai 2025



ANNEXES (volume 2)

Table des annexes

Annexe 1 : Grille d'entretien.....	3
Annexe 2 : Retranscription entretien avec dorian lacaze et céline Rkalovic.....	5
Annexe 3 : Retranscription table ronde sur les 200 ans du braille du mercredi 19/03/2025 à la médiathèque José Cabanis.....	15
Annexe 4 : Retranscription entretien avec Blandine Gallo présidente du CTEB.....	23
Annexe 5 : Retranscription entretien avec Adeline Coursant directrice du CTEB.....	31

Annexe 1 : Grille d'entretien

source : Jeanne bettio

introduction commune à tous les entretiens

Bonjour,

Je m'appelle Jeanne Bettio et je suis en master 1 information, documentation avec une spécialisation en édition numérique et imprimée. J'ai choisi de faire mon stage au CTEB et de tourner mon mémoire de recherche autour du handicap visuel et surtout des différents modèles de lecture. C'est dans le cadre de mon mémoire sur la consommation de braille et d'audio pour les personnes non-voyantes que je souhaite comprendre l'utilisation réel de ces deux formes d'accès à l'écrit.

L'entretien me permet d'obtenir des réponses plus précises et d'avancer dans mes recherches autour de ce sujet. Je vous remercie donc de me permettre de faire avancer mes recherches autour de ce sujet et de m'éclairer avec vos connaissances et vos expériences.

Afin de me permettre d'intégrer cet entretien à mon mémoire il sera enregistré et retranscrit.

Caractéristique de l'interrogé :

Nom, Prénom, sexe :

Loisir (ici quel type de lecture pour ceux qui sont non-voyant : lecture de journaux, lecture de livre, lecture sur le web...) :

Profession, catégorie socio-professionnelle:

Entretien pour un acteur du braille

I) Quel est votre rapport avec le braille?

Est ce que vous arrivez à lire le braille et le braille abrégé?

Quel est votre rôle dans la production ou la promotion du braille?

II) en quoi pensez-vous que le braille est un élément important par rapport aux autres formes de lecture pour les nons voyants (le livre audio/la lecture par synthèse vocale)?

Est-ce que vous des démarches autres que le CTEB pour donner accès au braille?

Est-ce que vous pensez qu'il peut y avoir des améliorations pour favoriser le braille?
(lois, aide gouvernementale, technique d'apprentissage...)

Est ce que vous pensez que la population non-voyante est **capable** de lire le braille?

Avez-vous un avis sur l'utilisation de l'audio par les non-voyants?

Si oui est-ce que ce serait possible que l'audio puisse prendre de plus en plus de place?

Pensez-vous que l'IA a sa place dans le développement du braille? (logiciel de transcription, chat gpt ou possibilité d'audio description par IA)

III) Pour le CTEB

En quoi le CTEB s'inscrit dans l'histoire du braille?

Qu'est ce qui rend le CTEB particulier?

Pourquoi utiliser le prix unique du livre? Pourquoi ne pas avoir choisi une forme de gratuité ou des prix plus élevés?

Entretien pour un consommateur de braille (non-voyant).

Introduction

I) rapport au braille

Est-ce que vous aimez lire?

Dans ce cas, quel type de documents lisez-vous?

Est ce que vous avez un outil de lecture spécifique (plage braille)?
et dans ce cas quel en est votre utilisation?)

II) apprentissage

Comment avez-vous appris le braille?

Est ce que c'est un apprentissage complexe? est-ce que vous avez appris le braille abrégé?

III) pratique du consommateur

Où vous fournissez vous le braille? en fonction des types d'écrits...

Sur lequel média lisez vous du braille? Et à quelle fréquence

Est ce que vous utilisez la synthèse vocale?

Est ce que vous utilisez pour lire des documents audios des sites d'audio livres ou de podcast?

Y-a-t-il un de ces modes de lecture dans lequel vous êtes plus à l'aise?

Si c'est le cas est ce qu'un des deux moyens de lecture retranscrit le plus les émotions et/ou le contenu du livre?

Annexe 2 : Retranscription entretien avec dorian lacaze et céline Rkalovic

Source : *dorian lacaze*, Céline Rkalovic, (**Jeanne bettio**)

Bonjour, je veux bien que vous vous présentiez.

Alors moi c'est Dorian Lacaze je suis transcripteur au CTEB.

Donc moi c'est Céline Rkalovic, je suis transcriptrice et adaptatrice au CTEB depuis 2019. Donc nous, notre travail, c'est tout ce qui concerne la chaîne de livres, donc de leur choix à la mise au catalogue.

- **Oui.**

- Donc, oui.

Et du coup, entre le choix et la mise au catalogue, est ce que vous pouvez m'expliquer quelles sont les étapes?

Mais alors, on travaille avec un comité de lecture, composé de salariés, bénévoles, sympathisant, membres du bureau et du CA de l'asso. Ça fait une trentaine de personnes en tout. Tous les deux trois mois, nous on fait une veille littéraire sur les meilleurs ventes, sur les livres qui font le buzz, sur aussi ce qu'on n'a ou pas dans notre catalogue. Et en fait à partir de là, on choisit une liste de titres à transcrire donc c'est environ une trentaine de livres adultes a peu près pareil pour la jeunesse et on soumet au vote à ce comité de lecture le choix de ses livres donc qui se prononce d'accord pas d'accord via un formulaire anonyme.

Une fois qu'on a la liste de livres qui a été choisi, on va demander les fichiers à la BNF, donc la bibliothèque nationale de France, qui vient à son platform Platon, et il y a un place en système qui permet aux organismes agréés de télécharger les fichiers des éditeurs, de les adapter, les transcrire sans payer de droit d'auteur. C'est ce qu'on appelle l'exception handicap au droit d'auteur. Donc nous on a cet agrément, il y a plusieurs niveaux d'agrément, il y a deux niveaux d'agrément. Il y en a un où on peut uniquement télécharger les éditeurs déjà adaptés par d'autres organismes et un autre on peut directement télécharger les fichiers des éditeurs. Et ensuite on est tenu de les re-déposer sur cette plateforme une fois qu'ils ont été adaptés donc nous on fait les adaptations on braille intégrale et on braille abrégé quelques nuance on y reviendra après. Il y a trois phases principales pour l'adaptation, il y a la préparation, la transcription, la correction.

La préparation ça conciste à nettoyer les fichiers des éditeurs, c'est-à-dire avoir à produire un .docx qui sera compatible avec notre logiciel de transcription qui s'appelle Duxberry. Pour produire ce DocX, il faut qu'on convertisse et fichier, qu'on les débarrasse de certains éléments parasites, comme par exemple la pagination, quand fichier qu'on reçoit c'est le bon à tirer de l'éditeur. Une fois qu'on a fait ça, on a 7 bénévoles qui nous aident à préparer les fichiers. Elles vont reproduire la mise en page du livre en noir sur le fichier nettoyé. Elles vont appliquer des styles sur word qui vont être liés à notre logiciel de transcription et qui vont permettre d'automatiser certaines étapes de transcriptions. Le but c'est que le lecteur aveugle ai face à lui quasiment le même livre que le lecteur voyant, malgré les différences qui qui entrel'écriture braille et l'écriture classique. Voilà, une fois que ces bénévoles ont préparé les fichiers, ils nous les renvoient, et on passe à l'étape de transcription.

Donc à partir du fichier World, on crée et la version braille et la version abrégée. Donc c'est pour ça que l'étape de la préparation c'est super important parce que ça va nous permettre de transcrire après les deux versions. Nous en fait on importe tout simplement de document world dans le logiciel. On le transcrit donc c'est une mise au format de nos embosseuses, donc une mise au format braille. On a des vérifications manuelles à faire, des erreurs récurrentes et du coup on les corrige manuellement et après en fait c'est le découpage en volume, par exemple un fichier de 1000 pages ce sera de 10 volumes de 100 pages. En moyenne on essaye d'être dans des volumes entre 60 et 110 pages maximum pour le confort de lecture et on essaye de ne pas couper des chapitres d'être dans des volumes entre 60 et 110 pages maximum pour le confort de lecture. On essaye de ne pas couper des chapitres d'être cohérent dans la coupure, de couper à la fin d'un chapitre, de ne pas couper au milieu d'une phrase. On pense souvent à l'expérience de lecture de la personne aveugle. Et à partir de là on envoie toujours un exemplaire de la version abrégée, car c'est là où il y a le plus de fautes au relecteur qui est un brailleux confirmé, nous on en a 9. Et il relit en fait au format papier un exemplaire du livre et il nous fait remonter les fautes. Donc c'est par mail. Volume par volume. Par exemple Volume 1, page 4, ligne 2, le mot France est abrégé. Donc on sait qu'on doit aller à cette page là et le mettre en intégrale. Donc c'est un travail minutieux pour eux, mais ça nous permet après d'avoir vraiment des livres de qualité avec le moins d'erreurs possible.

Et voilà. Et après, donc il y a la mise au catalogue. Donc c'est sur notre site Internet. Chaque livre à sa fiche produit, donc chaque livre est référencé sur notre site Internet. Et après, on le valorise par un post Facebook et Twitter. Et on doit aussi déclarer l'adaptation à la BDEA, banque de l'édition adaptée qui est gérée par l'INJA. institut national des jeunes aveugles. C'est l'établissement public qui chapeaute pas mal de trucs dans le monde du handicap visuel.

Est-ce que vous connaissez d'autres associations qui font un travail similaire?

Oui, carrément. Alors nous notre spécificité, c'est le braille papier, mais en fait, il y a en France deux autres associations qui vont faire de la transcription littéraire. C'est l'AVH, l'association valentine Haüy et l'APIDV. Donc ces deux assos, elles font principalement du braille numérique, format daysie, DTbook. Et c'est un format qui permet de générer à la fois du braille numérique et de l'audio en voix de synthèse à partir d'un fichier. Donc ces deux assos, ben oui on les connaît, on les connaît bien, on a travaillé avec elles sur quelques projets, mais en gros nos méthodes de travail sont très différentes parce que nous on fait exclusivement du braille papier. Du coup on est dans un cas assez unique en France. En sachant que la transcription braille en format papier elle a ceci de particulier qu'elle doit se soucier de la mise en page. Donc c'est beaucoup moins automatisable que le braille numérique sur la plage braille, ou que celui en voix de synthèse.

- Vous avez une autre question? Est-ce que vous pensez qu'il peut y avoir des améliorations pour mettre en avant le braille?

Alors mettre en avant le braille, je ne sais pas si c'est nécessaire, par contre parce qu'en fait, c'est surtout... Il y a plein d'améliorations structurelles, qui sont aussi possibles. Là, déjà, d'un point de vue technique dans l'automatisation de la transcription, dans la mutualisation des fichiers. Et puis surtout, dans le soutien financier qui est très difficile à capter pour des assos comme la nôtre. C'est à dire que la plupart des aides publiques qui sont dédiées aux métiers de l'édition ont des critères qui sont impossibles à cocher pour une asso qui fait du braille papier, c'est à dire qu'on n'a pas du tout les mêmes coûts de production. On n'a pas déjà de tirage, c'est-à-dire qu'on va embosser les livres à la demande.

Donc toutes les aides publiques, par exemple du CNL, la plupart nous sont inaccessibles pareil pour les aides régionales. Il y a tout un travail, alors effectivement, de mise en avant, je reviens sur ce que j'ai dit, de mise en avant, mais dans des réseaux spécifiques du braille. C'est-à-dire que mettre en avant le braille pour des gens qui ne sont pas aveugle, c'est quelque chose qui pourrait les amener à faire des dons, ça peut être intéressant, mais mettre en avant le bras pour des déficients visuels qui l'apprennent beaucoup plus difficilement depuis la réforme de l'école inclusive ça peut être utile.

Il y a aussi le fait de communiquer sur des choses qui existent, je pense à la rentrée littéraire accessible. Donc ça, typiquement, c'est pour un public empêché de lire et ils ne sont pas forcément au courant de ce dispositif. Donc là, c'est un dispositif qui est piloté avec le CNL, le Centre National du livre, le SNE, le Syndicat National de l'édition et la BNF, donc la plateforme platon, et eux typiquement ils se rendent compte que les bénéficiaires de ce dispositif n'ont pas connaissance que ça existe. Donc c'est quand même très dommage, là il y a tout un truc de communication à faire, effectivement sur des réseaux spécifiques pour atteindre ce public, qui est aussi un peu éloigné du numérique. Donc c'est pas si simple de les atteindre.

Parce que même beaucoup du coup, par rapport au site web, est-ce que du coup vous tombez sur des personnes qui vous connaissent pas, et qui vous découvrent après, c'est ça?

Oui, on en a beaucoup au téléphone qui nous découvrent. Alors ça fait 30 ans qu'on est implanté et ça c'est tout le travail du chargé de com d'essayer de se faire connaître mais toucher les particuliers qui ne sont pas liés à des réseaux spécifiques de déficients visuels, c'est ça le plus dur.

Pour le prix Monique Truquet, est-ce que vous pouvez expliquer un petit peu à quoi ça sert? C'est quelque forme ça a ?

Le prix Monique Truquet, c'est un concours d'écriture de nouvelles. On donne un sujet en mai et on essaye de constituer avec une maison d'édition partenaire un recueil de nouvelles donc qui va contenir le recueil de nouvelles choisi par le jury. Et on veut que ce soit un livre qui sorte à la fois en braille papiers, en version sonore, en noir, dans les librairies aussi, et en numérique en EPUB. Donc, ce concours, pourquoi on a voulu faire un cours d'écriture, à quoi ça sert?

Donc, on travaille forcément dans le domaine de l'accessibilité. Et donc, on pense toujours, plus précédemment, de l'accès à la culture. On pense toujours à l'accès à la culture, comme étant un accès à la consommation culturelle. C'est-à-dire que l'accès de la culture, ça serait uniquement par exemple le pouvoir lire ou aller au théâtre. Mais on voulait aussi faire un espace d'accès à la production culturelle, parce que le handicap, ça empêche d'accéder à la culture en tant que consommateur mais aussi en tant que producteur. C'est d'ailleurs que les personnes handicapées elles ont pas forcément la possibilité de faire des, enfin les mêmes possibilités que d'autres de faire des études supérieures qui leur permettraient d'accéder à des postes de rédacteurs ou de choses comme ça.

Elles sont de plus de plan de spécificités dans l'écriture qui vont les empêcher, du moins les ralentir, si elles veulent participer à des ateliers d'écriture, ou communiquer leurs manuscrits, des choses comme ça. Donc nous on voulait créer un espace de production culturelle qui pourrait servir à terme à des auteurs d'être révélés, de pouvoir rejoindre des maisons d'édition plus grandes.

C'est pour ça qu'on l'a ouvert aux déficients visuels uniquement. C'est les mal-voyants, les non-voyants et c'est à l'international, tous les internationaux francophones.

Alors du coup, vous mevez dit qu'il y avait une version sonore aussi, vu que je fais un parallèle avec l'audio lecture. Qu'elle est l'avantage aussi d'avoir une possibilité de sonore pour les aveugles ?

Pour moi l'avantage c'est qu'il y a le choix du support en fait. C'est comme pour les voyants, c'est qu'il puisse choisir, il ne me plaît pas mieux, c'est qu'il puisse choisir leur préférence. On a vu beaucoup d'études où on voit que les supports sont complémentaires, il ne faut pas en privilégier un plus que l'autre. Mais le braille écrit par exemple pour les écritures, l'orthographe ; l'audio, pour l'accessibilité, parce qu'il y a beaucoup plus de choses accessibles et du coup c'est important pour nous juste d'avoir la même pluralité des supports.

J'avais une question aussi sur les nouvelles technologies, est-ce que ça a aussi sa place dans votre production de braille.

Oui, oui. On aimerait bien ça va venir

Bon alors, déjà dans le portage des fichiers depuis Platon vers les fichiers words, vous avez une utilisation aussi d'appli ou est-ce qu'il y a aussi des évolutions de votre logiciel, ce serait possible? Est-ce qu'il y a une possibilité de voir un jour une place?

Oui, il y a un pouvoir de dire plus précisément sur nos logiciels. Nous notre logiciel de transcription, c'est doxbury. C'est un logiciel qui est développé par une boîte américaine mais qui y a des relais en France, notamment via l'AVH. Donc c'est pas une boîte qui nous est totalement éloignée de nous mais ils sont quand même très loin. C'est en partie un obstacle à la modernité pour des raisons de production, c'est-à-dire que les emboiseurs, étant donné que ce n'est pas un domaine très porteur des livres en braille, souvent les emboiseurs sont de vieux modèles qui fonctionnent sur de vieux logiciels et ne fonctionnent que sur ces vieux logiciels. Du coup, doxbury c'est une partie essentielle de notre écosystème de logiciels. Donc on doit beaucoup s'adapter à doxbury parce que tout simplement si on ne s'adapterait pas à doxbury on pourrait pas en bosser de davantage. Une fois que ça s'est dit, nous adapter à ce logiciel, ça demande beaucoup de temps. Il s'agit d'une autre chose qui pourrait être grandement réduite par une utilisation efficace de l'IA. C'est sûr.

Parce que le problème de l'automatisation de la phase de préparation sur Word, c'est que Word ne peut accepter qu'une nombre très limité de caractère dans son dictionnaire. Nous idéalement, il faudrait qu'on puisse rentrer une liste de mots exhaustive du français avec et sans majuscule en gros pour un truc efficace. Et ça Word en est complètement incapable. Il y a des solutions techniques existes mais c'est toujours à la marge. Nous on a pas de compétence d'informatien. On est en contact avec l'AVH qui eux ont un informaticien qui peut nous permettre de gagner un peu de temps. Mais nous, dans notre processus de production des livres, ça ne nous en fait pas gagner. L'IA en théorie, ça peut même, je pense, complètement supprimer la phase de préparation, voire même peut-être un jour la phase de transcription. C'est mon opinion personnelle, c'est-à-dire qu'on n'est pas encore... Il n'y a rien de sérieux pour corroborer ça. Et puis de toute manière, étant donné qu'on est dans un système avec un consistant avec aucun possible de rentabilité, il faut être lucide de savoir qu'il y a aussi très peu d'opportunités d'investissement. Là où il n'y a pas d'argent à se faire, il est n'y a aucun intérêt à investir d'argent pour développer une nouvelle technologie. Donc la porte de l'IA, il sera, il est pour moi, certain, et peut-être même qui ferait disparaître ce métier dans les années quiviennes. Mais c'est peu probable que ça soit dans les années, il est 10 ou 20 ans, mais ça sera pas hasard qu'un transcripateur qui avait été informaticien pour faire un GPT plus efficace.

Si on peut expliquer les lois exception handicap. Enfin, mais en gros, en quoi, pour vous ça vous aide?

On ne reverse pas de droits d'auteur. On déjà distribué les livres à perte. Si en plus on va rémunérer les droits d' de la droite, les auteurs, je ne serais pas tenable, même si cela seen relation avec le fait qu'on vend très peu de livres, on vendtrès peu d'exemplaires d'un même livre, mais ça nous fera quand même des coups supplémentaires.

Après, les éditeurs sont tenus de déposer les fichiers des livres qu'ils éditent. Oui, sur platons et après la demande que nous on fait, ils ont 45 jours pour le faire. Et du coup ça les engage eux aussi, l'exception handicap, mais ils ne sont pas toujours au courant de comment, par quelle finalité ils déposent les fichiers en fait. Ils savent que c'est pour l'édition adaptée mais ça peut être très bien pour les dis, un truc audio ou les aveugles.

Donc, il y a des fois vous n'avez pas du tout les fichiers?

Si les maisons d'édition ne sont pas françaises, on ne peut pas les obliger à déposer les fichiers on peut leur demander et au final, ils nous les envoient, je pense à la maison de l'édition belge. Sinon, non, ça arrive, il y en a qui refusent d'adhérer.

Vous n'allez pas commencer à faire une... Un procès à la personne parce que...

- Non, on va laisser tomber le livre.

- *Nous Non, mais le ministère de la culture, via l'exception handicap. Et le problème, c'est que nous, ça nous aide énormément, sans ça on pourrait pas travailler et les aveugles auraient d'un accès encore plus difficile au livre. Le problème, c'est que c'est pas punitif, quoi. En tout cas, c'est pas, par exemple, si une maison d'édition n'a pas le fichier sur platons dans les 45 jours, elle ne va pas recevoir une amende. Du coup, ça fait que certaines maisons d'éditions refusent simplement d'envoyer des fichiers.*

Par manque de moyens aussi, par exemple de ressources humaines dans leur entreprise, il y a personne qui s'en occupe et je trouve que c'est effectivement une huit.

Mais je ne sais plus qui c'est la maison d'édition qui refuse tout le temps.

C'est pas très daniel?

Oui, je ne sais pas.

Donc c'est duxbury du coup c'est le point de fichier c'est quoi ?

Oui il y en a plusieurs. Il y a le .dxb .dxt bRF BFF. En gros il y a plusieurs types de braille. Nous on fait du braille français 6 points mais il y a du braille français 8 points. Il n'y a peut-être que du braille informatique, j'en reviens 10 points, tout de ce que je ne sais pas. Il y a aussi du braille américain. En fait doxbury, c'est un logiciel qui est quand même hyper performant. Il peut faire du braille du monde entier dans plein de fichiers différents.

Et du coup le prix du livre au final, ça marche comment?

Alors avant Janvier 2023. Donc sur la volonté de la direction, le CTEB propose maintenant les livres en braille au même prix que ceux qui sont vendus en librairie. Un livre qui coûte 20 euros en librairie, contraint 20 euros en braille. Peu importe le nombre de volumes qu'il a en braille. Ça a considérablement augmenté le nombre de nos commandes, donc c'était vraiment un frein, le prix. Parce qu'avant en fait on vendait les livres entre 11 et 61 euros pour les particuliers et 120 euros maximum pour les médiathèques. Un livre qui coûtait 20 euros en Librairie on retrouvais souvent à 60 euros en braille.

Parce que le braille prend beaucoup plus de place que l'écriture classique. Donc un livre qui fait 500 pages, il ne va faire pas une dizaine de volumes en braille et à notre ancienne tarification elle tenait compte du nombre de volumes du coup, forcément la majorité des livres étaient superchère. Notre coût de production en moyenne, c'est 700 euros par livre. Alors pour le premier exemple, c'est à dire c'est pas le coup de production uniquement du livre en papier, c'est le coup de transcription et de production du premier. Donc effectivement, une fois qu'il veut fichier est transcri, ça va diminuer, mais comme Céline le disait tout à l'heure, comme on en vend peu, on ne va pas lisser le coût de production sur un temps long.

Le petit prince c'est celui que l'on vend le plus c'est 35 à l'année.

Oui, sinon en moyenne c'est entre... On est contents, si on en vend 5, dans l'existence du livre. C'est très peu.

Du coup vous avez un prix particulier et un prix professionnel.

Donc le prix particulier comme vous disiez, c'est le prix du livre noir à quelques exceptions près. On a mis un prix plancher qui est de 11 euros. C'est-à-dire que si le livre coûte 5 euros, on le vendra 11. Par exemple, on a mis un prix surcoup pour le travail d'adaptation spécifique parce qu'on n'a pas vraiment précisé. Mais en gros, on est transcripteur adaptateur. Ça veut dire qu'il y a deux phases principales de notre travail, l'adaptation et la transcription. L'adaptation, c'est comment on va agencer le texte différemment pour l'adapter aux besoins de lecteurs déficient visuels. Comme on fait de l'actualité littéraire, on a très peu d'adaptation. Mais comme on va faire un texte par exemple, on braille intégrale de l'interligne et gros caractère. On a un travail d'adaptation supplémentaire qui prend beaucoup de temps. Et donc on va augmenter le prix du livre.

C'est aussi le cas qu'on va faire des livres avec des illustrations reliefs. Parce que on a un coût de production qui est encore plus élevé que d'habitude. Donc voilà on doit faire la description des des simulières. On doit créer un fichier word pour le gros caractère. C'est très spécifiques, c'est à dire que chaque ligne en braille va être exactement la même que la ligne noir gros caractère. On utilise luciole en police 23 ou 21.

Donc en fait nous, on va voir un surcoût quand il y a beaucoup de travail d'adaptation notamment où les coûts de production sont plus élevés quoi. Mais c'est un surcoût de 10€ sur le livre donc un livre qui coûte 11€ dans le commerce et qui est en gros caractère chez nous ou qui a des illustrations en relief, donc on va le rendre à 21 euros. Pour la tarification des professionnels, il y a aussi le surcoût évidemment, mais on est sur une tarification par volume, donc c'est 25 euros de volume avec un prix de 250 euros. Un livre de 10 volumes pour 250 euros.

Ok, mais du coup vous n'avez pas eu le reste des commandes au niveau des professionnels en nombre de prix?

Oui, au début oui, il a fallu beaucoup expliquer, il y avait pas mal de coups de fil en disant mais pourquoi nous on a autant augmenté alors que tout le monde est passé au prix librairie. Il a fallu expliquer ça sentendss enfin. Parce qu'en fait il y a eu leur budget dépend de subventions publiques, donc c'est aussi pour dire pour pouvoir publique que nous en avons besoin de financement et tout. Donc il y a une baisse après là je crois que ça c'est un peu lissé, c'est un peu stabilisé.

C'est un peu stabilisé. Je trouve que c'était les 6 premiers mois où les 4 premiers mois, ou il y avait 0 commandes.

Parce qu'il faut en être que leur maximum avance était 120 euros pour 20 volumes, mais ça monte à 250. Donc c'est quand même pour eux une charge de plus.

Ouais, c'est une charge énorme et notamment c'est une charge énorme pour certains établissements scolaires qui ont déjà des budgets très réduits et qui doivent taper dans ces budgets là pour payer les livres en braille. Le truc c'est que c'est aussi une manière pour nous de réparer l'injustice de tarif accessible aux particuliers. Tout en ne mettant pas complètement au péril le système économique de l'asso. C'est-à-dire que c'était une manière de limiter le déficit, même à 250 euros, on est loin de la moitié de la production de livres. Donc c'est quand même des ventes à perte.

On n'a pas parlé du coup spécialement du livre illustré, je sais que c'est pas lisa qui s'en occupe n'est pas la mais est-ce que vous pouvez dire quelques mots. Ça serait quoi la plus value des illustrations et ça ressemble à quoi je vais prendre des photos mais c'est fait comment?

Donc quand on recoit le livre, on fait un choix soit on fait un choix des illustrations soit les plus étonantes, soit les plus pertinentes ou les plus célèbres pour toujours coller aussi la culture populaire par exemple Pikachu par exemple Star Wars. Et du coup en fait elle garde toujours le trait du graphiste et de l'illustrateur pour vraiment coller à l'esprit du livre et que les non-voyants et les voyants il est même référence graphique aussi. Elle reproduit le dessin, elle l'adapte. Donc c'est-à-dire elle va le simplifier, parce que si c'est un dessin qui est un personnage qui est de trois quart, qui est de profil, qui est derrière quelqu'un d'autre ou quoi, elle va vraiment faire un travail d'adaptation pour le coup et simplifier. C'est à dire plutôt le présenter de face avec des éléments bien distincts, écartés les bras du corps, par exemple, pour que l'enfant non-voyant comprenne toutes les parties du personnage.

Après, il y a tout un travail d'explication de description des images, parce qu'elle travaille avec des textures aussi. Par exemple, elle essaie de garder toujours les mêmes codes de textures pour nos livres. Les cheveux, par exemple, lisses, les habits d'une telle texture pour essayer de créer des codes de dessin en fait des codes tactiles et du coup après bien toute la description pour essayer de faciliter l'autonomie en fait du lecteur parce que l'idéal c'est ça c'est que un enfant puisse prendre son livre et découvrir son livre et son petit personnage sans avoir un voyant qu'il l'accompagne à côté pour le dire à regarder là il y a les cheveux qui puissent être autonome.

Après la technique c'est une machine rolland. C'est des couches de vernis. Donc lisa elle a le choix du nombre de couches, elle peut jouer sur l'épaisseur des contours, sur l'épaisseur des contours, sur l'épaisseur des traits.

Au niveau de l'intérêt, il y a du but des illustrations en relief, parce que ça aurait qu'on pourrait dire ça, ça n'a rien puisqu'ils sont aveugles. En fait, c'est toute une question d'inclusion dans la société, c'est-à-dire que déjà le fait que l'on la plupart des enfants voyants, ils vont avoir entre les mains des albums illustrés. Donc rien que ça, c'est une série à mettre un peu sur un pied d'égalité,

mais en tout cas, essayez de diminuer un peu le désagrément du handicap en proposant aussi des albums illustrés pour eux. C'est à dire que pouvoir dire dans la cour de récré que pikachu a une queue en forme d'éclair c'est un plus pour l'inclusion aussi. Il y a enfin la dimension ludique, c'est-à-dire qu'avec l'illustration en relief, on peut faire des jeux aussi.

la dimension ludique, c'est quelque chose qui est difficile à apporter dans l'adaptation et la transcription, puisque souvent ça va être des... Pour adapter, par exemple, un schéma, ce qui va se faire dans le milieu scolaire, notamment, on a tout un ensemble de règles du braille qui vont décrire le schéma d'une manière extrêmement laborieuse, longue et peu agréable pour le lecteur. Ça va être, par exemple, un tableau, ça fonctionne par point virgule. Donc un tableau qui va être densité de population des pays européens, on va voir densité de population ; de pays, saut de ligne, France, ; de 10 000, saut de ligne, Italie, ; . Et donc nous ne voulons pas de notre travail d'adaptation dans des livres qui sont souvent illustrés pour les enfants se restreindre à ce cadre qui est uniquement descriptif. On veut apporter un élément ludique pour qu'il aient du plaisir à lire tout simplement. Et donc l'illustration en relief ça a quand même pas mal d'intérêt.

Et du coup, c'est principalement pour les enfants parce que vous avez aussi les livres en braille débutant. Donc, de l'interligne, il y a des caractères, c'est ça. Parce que pas toujours.

Pas toujours. recto seul, double interligne ça c'est le braille débutant. Et voilà, souvent, on rajoute le gros cas. De temps en temps on rajoute le gros ca'.

Donc double interligne et recto seul ça sert à quoi?

Donc il y a deux brailles, il y a un braille intégral et il y a un braille abrégé. Le braille abrégé c'est plus compliqué, le bras intégral c'est beaucoup plus simple. Donc le braille ça se lit avec les doigts. Il n'y a pas de typographie dans le braille l'espacement entre les caractères est toujours strictement le même en théorie euhh d'une ligne braille à une autre ou d'un livre braille à un autre. Pour que les aveugles puissent se repérer efficacement dans leur lecture tactile. Parce qu'en fait, le braille, c'est des cellules de 6 points avec des bosses. Voilà. Mais quand on lit le bras avec les doigts, on a vite fait de confondre les bosses d'une cellule avec les bosses d'une autre cellule ou de confondre les bosses inférieurs d'une ligne avec les bosses supérieurs de la ligne du dessous. Notamment quand on débute le braille double interligne, ça enlève une de ces difficultés, c'est-à-dire qu'on va mettre une ligne blanche entre chaque ligne de braille. Donc on va beaucoup moins confondre les bosses des différentes lignes. Ça facilite la lecture.

et le recto seul c'est pareil?

Ouais, c'est ça parce que avec le recto seul, donc nous machines elles font du braille recto-verso qu'on appelle interpoint. Pourquoi interpoint? Parce qu'en fait le braille, il va s'emboîser des deux côtés sur la feuille, en se mettant entre les points du braille, le braille du verso va être entre les points du braille recto. Du coup de chaque côté il va y avoir des bosses et des trous. les trous étant les bosses de l'autre côté. Du coup quand on passe le tout au-dessus on sent quand même le trou qui forme la bosse du verso. On sent quand même le trou donc ça peut perturber pareil les lecteurs débutants. du coup voilà, ça facilite la lecture.

Du coup les gros caractères, c'est par exemple si c'est un enfant aveugle qui a un parent voyant?

Oui.

Oui, quelqu'un qui perd la vue. Il y a souvent des personnes qui perdent la vue, donc qui anticipent cette perte de vue et qui apprennent le braille en même temps. Du coup, ça leur permet de s'entraîner au braille, tout seul, et d'avoir la correction avec le gros caractère à côté. Ça sert à ça aussi.

Et du coup pour le braille abrégé?

Alors, le braille intégral, c'est un caractère en braille, il y a une lettre de l'alphabet. Le braille abrégé c'est tout un système, un peu de stenographie en tout cas d'abréviation très codifié. Il y a 900 codes de braille abrégé. Donc c'est quelque chose qui peut être très intuitif, genre une université, ça va être UVT. Par contre mais ce sera la lettre x. Le mot "sur" c'est la lettre "h". Et tout ça en fait voilà il y a 900 codes à apprendre que les braillistes apprennent lorsqu'ils maîtrisent le braille intégral. Et en fait la difficulté c'est que par exemple ça peut s'abrégé par des symboles, comme malgré que qui va toujours s'abrégé de la même façon. Et puis des fois ça va s'abrégé en fonction des syllabes, genre UN, ça va être un point d'interrogation, mais selon où cette syllabe est placée dans le mot, au début milieu à la fin, ça change.

Du coup voilà la complexité du braille abrégé, c'est pour ça aussi qu'il est moins lu parce qu'il est plus complexe à apprendre et il est moins enseigné parce que déjà il y a toute l'autonomie à apprendre, il y a le braille de intégrale à apprendre, souvent ils délaissent le braille abrégé. Mais c'est pour ça que nous on essaye de continuer à le faire vivre et de proposer toujours les livres adultes et ado en braille abrégé. Mais ça permet de gagner de la place, en moyenne 4-5 volumes sur un livre de 15 volumes, donc c'est quand même pas négligeable pour des grands lecteurs. Ça permet d'aller plus vite dans une prise de notes. Ça permet de lire plus vite mais une fois que c'est maîtrisé en fait. C'est ça le problème du braille abrégé mais une fois que c'est maîtrisé pour les études supérieures pour l'accès à l'université, c'est un autre point du travail, je pense que c'est nécessaire.

Niveau place, parce que du coup un livre en braille, ça prend beaucoup de place. Du coup, maintenant ils sont moins chers mais ils prennent toujours beaucoup de place, est ce qu'il y a des possibilités de dons ou de livres d'occasion?

Avant on reprennais les livres d'occasion, on a arrêté. On a un circuit de don. Voire ensemble (association) qui va récupérer les livres de braille, dont nos lecteurs veulent se débarrasser et les envoyer dans plein d'endroits où il y a besoin de brailles papier pour s'entraîner. Je sais plus, c'était de Sénégalais. C'est en Afrique pas mal. Il y a des écoles pour aveugle qui n'avaient pas de support papier pour apprendre le braille. Et voilà du coup nos livres ils finissent la.

Pour l'écologie c'est cool.

Ouais, c'est cool même parce que ça demande beaucoup de papier, effectivement. En fait, ça prend tellement de place, ça demande tellement de papier qu'on a des problèmes de recyclage de papier, c'est vrai. Par exemple, nos corrections, ils finissent souvent à la poubelle, parce que c'est des livres qui sont avec des fautes, qui ont besoin d'être relu, mais on n'a pas encore trop de solution efficace pour les recycler ou pour les donner. Parce qu'on ne veut pas donner à des gens défavorisés qui apprennent le braille des livres avec des fautes.

Et je pense que c'est la dernière question. Est-ce que vous avez un livre en particulier que vous aimez mettre en avant?

C'est Mission Mars. Mission Mars parce que c'est un livre-jeu. C'est un livre jeu qui a donc des illustrations en relief, qui a aussi du dessin braille et du thermogonflage. Donc c'est d'autres techniques pour développer le sens tactile des brailleuses. Et c'est un livre qui est aussi en gros caractère et qui a nécessité un travail d'adaptation particulier parce que c'est un livre avec un revoir de page, le lecteur est acteur de sa lecture donc il choisit son histoire, il choisit ce qu'il veut faire et du coup en braille, c'est un peu plus complexe mais au final sur ce livre là il était pas trop long donc on a pu adapter et mettre des jeux pour essayer de le rendre au moins autant lui dit qu'en que la version en noir.

Oui, pour moi c'est lui également, car on a gagné les trophées de l'édition avec ce livre. C'est sans doute notre meilleur livre enfant. Il y a aussi un travail de couverture qui a été fait sur la page de garde, qui est en relief en couleur. Donc c'est un livre qui est à la fois très ludique où on a fait le gros caractère sur le braille. Ça pareil, ça demandait une production légèrement différente, mais ce qui fait que le livre il est à la fois ludique, il est beau et voilà.

Il peut non-voyant, voyant c'est ça qui est important, c'était de partager le même truc en même temps.

Et un autre livre peut-être pour illustrer les difficultés d'adaptation, je pense au dictionnaire de la grossesse. Ça c'est, typiquement, le genre de livre. Donc c'est le grand Larousse de la grossesse, La Bible de toutes les femmes enceintes. Ça, c'est pour parler un peu plus de la dimension adaptation, je pense, de l'activité. C'est qu'en fait il y a beaucoup de livres et de plus en plus de livres de la vie pratique qui vont reposer sur des éléments visuels. Ils sont extrêmement longs et qui sont très difficiles à adapter ou à chaque page il va y avoir un tableau à adapter ou un schéma ou un dessin ou un renvoi de page. C'est à dire que nous devons refaire tous les renvois de page puisqu'il y a évidemment la page 37 en version noire ce ne sera pas la page 37 en braille abrégé et aussi en braille intégrale. Ce sont des livres essentiels à l'inclusion sociale. Être une femme enceinte aveugle sans avoir accès à un livre sérieux sur la grossesse, ça n'a rien à voir en terme d'expérience de vie, comparé, voilà, une femme voyante qui aurait accès à ce type de livre. Donc c'est des adaptations qui sont laborieuses, qui sont moins flachie, que mission Mars, mais qui sont hyper importantes en termes d'inclusion. Voilà.

Est-ce que vous avez un truc que vous souhaitez dire en plus?

Non c'est tout bon.

Annexe 3 : Retranscription table ronde sur les 200 ans du braille du mercredi 19/03/2025 à la médiathèque José Cabanis.

Source : Hoelle corvest (présidente de la fondatio du touché) & Blandine Gallo (présidente du CTEB)

Je commence donc cette table ronde sur les 200 ans du braille, cette expression de l'histoire et l'actualité de cette invention majeure qu'est le braille. Donc parmi vous, j'imagine que vous êtes certains de connaître le braille, ou à au moins le connaître ou à pas le connaître. Vous savez que les autres personnes qui sont ici aujourd'hui peuvent jouer avec les doigts grâce à lui, et donc cette table ronde parle de l'histoire du braille, son évolution, son rôle dans le monde actuel, avec la place dans l'histoire du monde. Nous nous soutiendrons aussi aujourd'hui sur l'importance du braille dans le monde scolaire et professionnel. Donc je vais laisser la parole à mes deux intervenantes que je vais présenter très brièvement, elles vont continuer cette présentation elles-mêmes.

Je vais vous présenter ma structure mais aussi mon histoire. Je suis à aveugle complète depuis l'âge de six ans, et donc j'ai appris le braille assez tôt, et j'ai fait toutes mes études en braille. Je vais vous parler juste un petit peu de mon histoire, parce que grâce à mes études, j'ai pu enseigner pendant 30 ans les mathématiques en milieu ordinaire, à la fois en collège, puis en lycée.

Aujourd'hui, à la retraite. Je suis maintenant présidente du CTEB, qui est le centre de transcription et d'édition en braille de Toulouse. Et donc, assez connus dans la région, nous sommes une entreprise de braille spécialisée dans le braille-papier. Donc, on a des relations avec le numérique aussi, mais notre spécialité, c'est le braille-papier. Donc, notre association produit des relevés d'orcaves en braille, par la demande des banques, qui proposent ce service gratuitement à leurs usagers. Donc, c'est également des journaux qui sont commandés et financés par quelques collectivités locales en France. Et on a une autre activité qui nous tient particulièrement à cœur, c'est la production de livres en braille. Des livres pour adolescents, pour adultes et pour enfants, avec un intérêt tout particulier. C'est quelque chose qu'on respecte et qu'on va mettre tout particulièrement en avant, c'est la transcription de livres pour enfants avec des illustrations en relief. On leur permet de découvrir des choses, des nouveaux jeux. Donc, voilà, il y a aussi une activité très importante.

Merci, donc je vous laisse vous présenter hoelle aussi, on va prendre un micro.

Bonjour à tous. Pour ma part, j'ai aussi perdu la vue à 6 ans, qui m'a obligatoirement mise sur les rails du braille qui m'a permis de faire des études. J'ai enseigné l'histoire et puis j'ai ensuite travaillé pendant 30 ans à la Cité des Sciences et de l'Industrie au Palais de la découverte, c'est un musée scientifique et technique à Paris, où j'ai été chargée de développer ce qu'on appelle l'accessibilité inclusive au public. Alors, des aventures merveilleuses extrêmement variées sur le plan thématique et j'ai travaillé sur une centaine d'expositions. Ce qui nous a permis de procéder à des éditions et ce qui nous a amené à travailler avec d'autres musées comme le Louvre, le centre national des monuments historiques.

Donc, j'ai, comme je dis, une immense reconnaissance au Braille, et au toucher en particulier, et donc, avec la Manu, on a décidé de faire une association, la Fondation du Toucher, qui a pour but de faire connaître et de reconnaître le toucher, dans toutes ses dimensions aussi pour les voyants. C'est la mise en place d'un site extrêmement nourri, en termes de documents divers et variés. Le touché est particulièrement important en ce moment. Pourquoi ? Eh bien, tout simplement, parce que, vous allez

vous en apercevoir, vous le savez sûrement déjà, nous sommes dans l'ère du tout visuel, et... On oublie, la plupart du temps, que, ma foi, on est bardé de capteurs, depuis la racine des pieds jusqu'au cheveux, et donc, le toucher est partout, partout en nous, et nous informe sur l'élément, sur tout. Donc, le Braille, ça fait partie, bien sûr, mais pas que.

Alors, donc, il s'agit de l'histoire du Braille, déjà en un premier temps, comment le Braille est arrivé ? Eh bien, il se trouve que le Braille, le Braille a été inventé par un jeune homme, qui a peine âgé de 15 ans, qui s'appelait Louis Braille, tout simplement. Donc, il inventa cette écriture, dite à points saillants, donc perceptible par les doigts, et il invente cela en 1835 et, deuxième diapo.

Alors, Louis Braille, Louis Braille, eh bien, 15 ans, en 1835, en fait, il naît en 1809. Il naît en 1809, dans une localité, c'est à 35 kilomètres à l'est de Paris, dans une petite localité qui s'appelle Coupvray. Coupvray, c'est en Seine-et-Marne, et vous allez là, c'est un maison natale, et il se trouve que Coupvray, à son terrain, qui sont en figure à Disneyland, et si jamais vous allez à Disneyland, en voiture, vous vous rendez à Coupvray, précisément. Alors, Louis Braille, eh bien, ce jeune Louis ma foi vit dans cette maison, avec ses parents, sa famille, et son père est bourrelier, il fabrique des attelages pour les chevaux, des selles, probablement aussi, etc. Et il se trouve que ce jeune Louis, eh bien, est là, dans l'atelier de son papa, et puis joue avec un outil, forcément pointu, pour travailler le cuir, donc on a des outils quand même tranchants, pointus, etc. Et le petit Louis, dans sa maladresse, se blesse un œil. Et à l'époque, il n'y avait pas d'antibiotiques, etc. Et suite à cette blessure, il perd les deux yeux. La vue complètement. Cette famille d'artisans s'occupe très bien de ce petit Louis qui grandit, et le papa, lui, fait connaître les lettres de l'imprimerie, visible, il apprend l'abécédaire, et il lui formule des lettres en les clouant sur des planchettes, avec des petites loupes, le A, le B, voilà. Et donc, ce jeune Louis va aller à l'école du village, et bien sûr, il ne sait pas lire, il ne sait pas écrire, mais il est particulièrement attentif, curieux, et il écoute absolument, il apprend énormément de tous les discours du maître, et aussi de ses camarades.

Alors, pourtant, bien avant, je crois que ça fait beaucoup avant, mais une trentaine d'années avant, il s'est trouvé que, à Paris, en 1785, il y a un intellectuel qui s'appelle Valentin Haüy. Vous savez, le XVIII^{ème} siècle, c'est l'époque des philosophes qui trouvaient les encyclopédies, la première encyclopédie. Et il se trouve que ces philosophes, dans le sillage d'un premier, je dirais, philosophe Condillac, commencent à s'intéresser à la manière dont l'intelligence se développe. Et ils sont extrêmement attachés au fait que l'intelligence se développe à partir d'expériences sensorielles, à partir de la vision, à partir de l'audition, et en particulier à partir du toucher. Également. Et l'un des philosophes qui a suivi Diderot ce philosophe publie un ouvrage en 1749, la lettre sur les aveugles à l'usage de M. Pivoire. Alors il raconte beaucoup de choses dans cet ouvrage, et entre autres, pour écrire cet ouvrage, il a, en quelque sorte enquêter, il est allé rencontrer des personnes aveugles, notamment une jeune femme de l'aristocratie, Mélanie de Saint-Denisac, qui était extrêmement dégourdie, c'est-à-dire une jeune femme qui avait une vie intéressante, musicienne, qui savait coudre broder même, et qui participait à la vie culturelle, active, etc., de son milieu.

Et puis, il a aussi rencontré un autre aveugle différent qui était à la fois agriculteur et qui était extrêmement habile aussi. Et en observant la manière dont ces personnes conduisaient leur vie, qui donnaient des informations de leur environnement, la manière dont ils s'accomplissaient, il en a titré des descriptions, des écrits de fonctionnement qui sont encore tout à fait valables de nos jours. Alors, Valentin Haüy lit tout cela, bien sûr, s'intéresse énormément à toutes ces questions, et il se trouve qu'un jour, il donne une pièce à un mendiant qui était un jeune homme aveugle puisque les aveugles n'avaient pas d'autres professions. Et donc, le jeune homme lui dit « Monseigneur, vous me donnez

telle pièce, c'est énorme, c'est beaucoup trop. » Alors, Valentin, oui, a été à la fois surpris mais a été extrêmement intéressé et il a concidéré que, puisqu'une personne aveugle peut discriminer la valeur d'une pièce uniquement à sa forme et à quelques éléments qu'il peut percevoir de sa représentation, eh bien, il pourrait parfaitement apprendre à lire et aussi à écrire. Et de là, il va concevoir l'idée de mettre en place une école, une école spécialisée pour personnes aveugles en 1785, avant la révolution française et il s'est même trouvé que cette école était gratuite et accueillait des aveugles de toutes les conditions. Et donc, Valentin, lui, a poursuivi son idée et il a mis en place un système d'apprentissage de la lecture des caractères d'imprimeries.

Alors, il a fait, vous savez, à l'époque, avec des outils d'impression comme aujourd'hui, on utilisait des caractères en plomb pour construire le contenu des pages, des ouvrages, etc. Donc, il est parti de ces caractères en plomb et puis il a mis un papier un peu épais par-dessus et puis il a mis tout ça sur presse si bien que l'empreinte des caractères de plomb s'est imprimée sur ce papier. Et il en a fait des ouvrages entiers. Mais il s'est trouvé que ces caractères étaient quand même difficilement détectables parce qu'un gaufrage qui n'était pas non plus de qualité parfaite, en termes d'impression et du coup il était long pour les doigts d'aller chercher la forme exacte des lettres. Et ça demandait beaucoup de temps et beaucoup de caractères étaient indetectables. Il apprenait aussi à écrire et il apprenait à écrire en suivant avec un style d'arrêt des lettres réalisées en creux, soit en métal, soit en bois. Et pour cette pédagogie, il a travaillé sur la manière dont procédaient les jeunes grecs et romains dans l'Antiquité. C'est de cette manière que ça permet aussi d'écrire.

Et donc entre-temps, il y a un ouvrage qui a été fait depuis le début du XIX ème siècle et il (Louis Braille) est admis dans l'école de Valentin Haüy qui existe toujours. Et cette école, admettait les élèves à partir de 10 ans. Donc le jeune Braille arrive là-bas en 1819. Et il se trouve que justement au début du 19ème siècle, après la révolution française, il y a eu tout un mouvement dans les salons parisiens où c'était l'époque où on se mettait à rechercher, à déchiffrer, à connaître ce que les écritures antiques pouvaient bien transmettre comme information. Et donc c'est l'époque où Jean Clément cherche la clef des hiéroglyphes et le cunéiformes. Et en même temps, il y avait dans les salons parisiens, n'est-ce pas, où beaucoup de personnes s'amusaient à écrire des nouvelles écritures parce qu'ils disaient mais après la révolution tout le monde a le droit de pouvoir lire et écrire en fonction de ses besoins. Tout le monde n'a pas forcément besoin de lire le grec, le latin, etc. Mais on devait avoir besoin d'écrire des écrits de plusieurs conditions. Donc il faut savoir lire et écrire. Il y a plein d'écritures qui se sont inventées comme ça, et une écriture qui est très amusante avec des écritures secrètes, avec un canyphes en faisant des traits de pierre, des traits verticaux, horizontaux, etc. Si bien qu'on pouvait transmettre des messages au secret et on en gardait des copies dans différents dossiers. C'est l'époque des débuts de la sténographie. C'est l'époque où il y a eu un ancien militaire qui s'appelait Charles Barbier de la Serre, qui lui a inventé différentes écritures dont les expéditives qui sont des écritures rapides, et l'une d'elles était encore une écriture secrète pour les militaires, et donc il invente cette écriture à points, deux colonnes de six points, pour permettre aux militaires de pouvoir lire et écrire aussi des messages la nuit, en l'absence de lumière, quand ils éteignent le campagne, parce qu'ils évitaient de se faire repérer.

Il va présenter son système dans une exposition, et puis, il voit des aveugles qui sont en train de détecter difficilement les caractères gaufrés de Valentin Haüy. Alors, il va rencontrer la direction de l'institut, cette fois impériale, parce que l'on est là en 1820, et donc l'institut impérial des aveugles travailleurs, et donc, il propose cela. Le directeur présente le système aux élèves qui étaient présents, et il y avait le jeune Braille, qui avait 12 ans. Alors, le jeune Braille se dit, c'est facile de discerner les points mais la manière dont il propose son système ne lui convient pas vraiment. Alors, du coup, avec

ses doigts, et puis ceux de ses camarades, il divise les 12 points en deux, ce qui permet d'en faire un domino de six points, deux collones de trois points qui conforme à ce que la pulpe du doigt peut percevoir d'un coup. Alors, c'était déjà une très bonne idée, et bien, il transforme aussi le principe de Varvier. Son système d'écriture, c'était des sons. Alors, ses combinaisons correspondaient à des sons, tout simplement. Donc il s'est mis à réaliser un véritable alphabet. Alors, Blandine va vous présenter cet alphabet.

Moi, je vais essayer de vous faire une présentation du système. Donc, on a déjà un peu évoqué, le braille, c'est un domino de 6 points qui s'adapte parfaitement à la pulpe du doigt, ce qui permet une lecture tactile. C'est facile, mais quand même à laquelle on peut s'habituer. Alors, l'alphabet braille qui a été inventé par Louis Braille, du fait de ses 6 points qui vont être rangés, cette fois-ci, en 2 colonnes, 3 points, permet de constituer, alors qu'on dit 64 signes on va compter aussi l'absence de points. Donc, c'est ce qui représente le génie de Braille, c'est la facilité avec laquelle une personne qui lit avec les doigts, peut mémoriser et s'appropriier son alphabet. Alors, on va regarder ensemble l'alphabet. Alors, je vais quand même expliquer un petit peu. Donc, d'abord, on regarde la première ligne de l'alphabet. La première ligne de l'alphabet, en fait, elle est uniquement formée, donc les dix premières lettres, et uniquement formée avec les quatre points supérieurs de la cellule Braille.

Alors, normalement, ce qu'il fait le génie de Braille dans cette histoire, c'est que, normalement, avec ces quatre points, il aurait pu faire quinze signes Braille, mais il a préféré évincer certains signes, notamment le A, que tout le monde connaît. On aurait pu dire, tiens, on va prendre le point qui est juste en dessous, ça va faire une autre lettre, mais ça portait à confusion. Donc, il a rejeté, à part le A, qui est un point seul, il a rejeté les autres, les autres points seuls, qui sont utilisés pour autre chose. Et puis, par exemple, deux points, le B, bon, on le connaît bien aussi, le B, il a évité d'utiliser, donc le B, c'est les deux points qui sont situés dans la cellule, en haut et au milieu, il a rejeté la partie droite, il n'a gardé que la partie gauche. Donc, il y a un réel génie dans cette formation du braille. La colonne de gauche est appelée les points 1,2,3 et la colonne de droite les points 4,5,6. Ça permet un discours et un dialogue, une facilité d'apprentissage aussi, parce qu'un enfant, quand il a compris un, deux, trois, quatre, cinq, six, c'est plus facile aussi de l'aider à apprendre le brail. Et par exemple, pour ceux qui ne connaissent pas, eh bien, le M, quand on parle, nous, on dit point, un, trois, quatre.

Et donc, si vous regardez, j'ai parlé de cette première ligne, mais la deuxième ligne de l'alphabet, Louis Braille a juste imaginé qu'on allait ajouter à cette ligne qui ne contient que des symboles supérieurs, on va lui ajouter le point 3. Et on forme les dix suivants. Alors, si vous regardez la troisième ligne, alors, la troisième ligne, elle est intéressante, parce que, l'alphabet français prend 26 lettres, mais si vous regardez bien, on a une anomalie dans cette ligne, c'est que, normalement, c'est la ligne de base, c'est-à-dire la ligne, la première ligne avec les quatre points supérieurs de la cédule, à laquelle on a ajouté les points 3 et 6. Et si vous regardez, il y a eu une anomalie dans cette ligne, c'est que le W ne répond pas à ce critère-là. Alors, par rapport à ça, il y a des anecdotes, pourquoi Louis Braille a oublié le W ? Alors, il y en a qui, il y a plusieurs hypothèses. L'hypothèse, c'est que, le W n'était pas très usité dans l'alphabet, enfin, dans la langue française. Après, il y en a, on peut dire aussi que les abécédaires qui avaient été conçus par Valentin Haüy et puis les enseignants, comme cette lettre W n'était pas forcément utilisée, eh bien, il y a eu des anecdotes, il y a eu des anecdotes, eh bien, elle a simplement, elle ne figurait pas dans les abécédaires, et donc, Louis Braille, vous ne le connaissez peut-être pas. Enfin, il y a plusieurs choses qui peuvent être dites.

Alors, donc ça, c'est pour les lettres, et si vous regardez, alors, avec ces 64 signes, on est quand même un peu limité, et donc, pour coder les majuscules, et aussi pour les chiffres, on vous expliquerait après, On a imaginé de coder les majuscules sur deux cellules, c'est-à-dire que si vous regardez avant le A, avant le A sur la première ligne, il y a deux points qui sont écartés, c'est les points 4 et 6, et c'est un préfixe que l'on dispose devant la lettre pour indiquer que la lettre est majuscule. Donc la personne aveugle qui rencontre ces deux petits points écartés, ce qui est aussi assez génial parce que c'est très facile à discriminer quand on a la lettre au doigt. Elle peut de suite comprendre que c'est une lettre majuscule. Ensuite, pour les nombres, Louis Braille avait imaginé les huit premières lettres de l'alphabet, A, B, C, D, E, F. D'ailleurs, je pense que la plupart des brailistes connaissent cette notation-là, on l'utilise encore en musique. Mais le Braille a évolué, d'ailleurs il évolue toujours, ce n'est pas quelque chose de figé. Et donc, au cours du temps, en France, on a préféré utiliser, là ce que vous voyez. En cinquième ligne, vous avez les chiffres, qui en fait sont à peu près la même chose que les accents, circonflexes, etc. C'est la ligne de base avec le point 6, et assez naturellement, on a utilisé comme préfixe, cette ligne qui peut représenter les chiffres ou les nombres, et bien on a utilisé le préfixe du point 6. Donc, quand on lit ces mots Braille, en général, demande une certaine lecture contextuelle, et donc les majuscules sont faciles à repérer, les nombres et les chiffres, et bien on les repère aussi avec ce point 6. Alors, Louis Braille était lui-même musicien. Il aimait l'arithmétique et les mathématiques, je pense que c'est quelque chose que personne ne voit, n'en doute, dans cette pièce. Et donc, il a aussi inventé à cette époque là, une lecture de la musique, des symboles mathématiques, mais la musique, etc. Alors, est-ce qu'on peut dire qu'avant, par rapport à la lecture de Braille, c'est quelque chose d'un petit peu physique ? Lire le braille ça amène a un va et vient du bras, sur la feuille, aller au milieu, revenir au bord, etc. Ça peut paraître, c'est quand même fastidieux.

Les documents en Braille sont très volumineux, et donc, très vite, Louis Braille a imaginé, alors peut-être qu'il n'a pas finalisé lui-même, mais un système d'abrégé orthographique. Alors, abrégé orthographique, ça veut dire que c'est une forme de sténo, mais cette sténo, et bien, elle respecte l'orthographe. C'est-à-dire qu'on aura, par exemple, un petit symbole qui voudra dire TR, un autre CR, etc. Et ceci permet de gagner à peu près 30% sur les volumes braille. Si on gagne 30% sur le volume Braille, on gagne aussi 30% sur la vitesse de lecture. **Il y a des signes en bas que, pour moi, je ne connais pas du tout.** Alors, en bas, les signes, oui, je n'arrive pas à parler. Ça, c'est les nouveaux symboles. Il y a ce qu'on utilise pour l'euro, des symboles informatiques. Il y a le slash qui est la barre oblique. Il y a le regret. Il y a l'euro. Il y a le pourcent. Alors, vous voyez que ça, c'est des codages sur deux scènes.

Donc là, je vous ai expliqué comment on lit le braille, comment on l'écrit. Alors, ça a évolué pour tout, et ça a beaucoup évolué. Mais, ce qui est intéressant, alors, pour les personnes qui ne voient pas, enfin, on se connaît bien, mais pour les personnes... Alors, donc, je vous ai parlé de la lecture du braille. Alors, au départ, et pendant longtemps, et je dirais qu'il y a encore beaucoup de brailistes qui utilisent cette méthode, c'est qu'on poinçonne la feuille. C'est le principe de la tablette braille. Je pense qu'on en montrera aussi, pour ceux qui ne connaissent pas. Et donc, si on poinçonne la feuille, ça veut dire qu'on fait des petits trous pour faire des petits points. Et donc, on va poinçonner de droite à gauche. Ce qui est quand même quelque chose d'assez difficile. Donc, voilà, Hoelle est en train de le faire, là, devant vous, pour vous montrer. Et donc, ensuite, à retourner l'alphabet, pour ceux qui n'ont pas l'habitude. Si vous retournez l'alphabet, vous voyez que, si vous voulez faire le A qui était en lecture en haut à gauche, eh bien, il faut poinçonner en haut à droite. Alors, les petits aveugles, ce n'est pas toujours facile, mais cette gymnastique est bien on fini par la faire et c'est même assez très enrichissant.

Alors, alors, donc, au départ, on a fait ces tablettes brailles, mais très vite, enfin, très vite, au XXe siècle, on a inventé les machines brailles. Les machines brailles ont la plus solide et c'est là qu'on a la Perkins. Alors, pour ceux qui ne voient pas, bon, vous connaissez bien, mais pour ceux qui voient, en fait, on a imaginé une machine avec six points, c'est-à-dire que ces trois points-là, c'est un, deux, trois pour la main gauche, et quatre, cinq, six pour la main droite. Et donc, le côté intéressant de ces machines, c'est que on gagne un temps infini, c'est-à-dire qu'au lieu de faire des petitstrous poinonnés, eh bien, on va actionner, par exemple, tout à l'heure, je parlais du M, eh bien, le M, pour le faire, je vais actionner le point 1. le point 3 et le point 5 Donc, ces machines, elles se sont, euh, beaucoup répandues pendant le XXe siècle, et, alors, peut-être, on revient un peu à l'histoire, et après, on parlera du royaume numérique.

Le système braille s'est développé au XIXe siècle, au système américain, mais il y a quand même eu beaucoup de résistance. Les personnes voyantes n'aimaient pas du tout cette particularité structurelle de l'écrit du braille, parce qu'ils ne maîtrisaient pas le braille, ils ne connaissaient pas le braille. Et auparavant, les aveugles lisaient la même écriture, la même écriture cursive. Alors, il y a eu beaucoup de résistance, mais j'ai trouvé que, à cette époque-là, il y a eu un grand nombre d'établissements pour personnes handicapées sensorielles, aveugles ou sourdes, qui se sont répandues à travers le monde à la faveur des groupes de l'ONU, anglaises, françaises, etc., et à cause aussi du développement des transports avec la machine à vapeur. C'est mieux d'avoir des bateaux qui sont bien émetteurs, c'est vraiment bon, parce qu'on a eu une possibilité de diffusion extrêmement importante de communication à travers le monde. Il y a eu, en effet, d'expansion des idées absolument fabuleuses et de circulation à la fois des hommes, des marchandises, et des idées, comme je l'indiquais. Et, dans le monde, les personnes aveugles ont adopté le système braille parce que, totalement, justement, adapté aux doigts, adapté à la discrimination des doigts.

Et donc, ils ont utilisé le système braille avec les mêmes points, et puis, ils leur ont donné des valeurs qui convenaient à leur langue, avec les accents nécessaires. Et, si, c'est bien qu'aujourd'hui, par exemple, il existe 65 langues brailles à travers le monde. Alors, c'est absolument fantastique parce qu'on a toutes les combinaisons brailles que Blandine nous a indiquées, et puis, on ne retrouve absolument pas leur signification quand on lit un texte en russe ou un texte en coréen, voire en chinois, etc. Mais, c'est toujours six points. Et, toujours avec six points, comme Blandine vous l'a dit, on écrit la musique, on écrit les mathématiques, on écrit la physique, on le brise, et chaque fois, on invente des codages de possibilités de toutes ces cellules brailles. Alors, c'est en 1878, lors d'une exposition universelle, comme il y en a eu plusieurs au XIXe siècle, au Trocadéro, où il y a eu la cérémonie d'ouverture des jeux de 1924, et bien, c'est précisément dans ce lieu qu'un ensemble de personnes aveugles venues du monde entier ont déclaré qu'ils adoptaient le braille comme système d'écriture.

Alors, difficulté de communication, entre voyants et non-voyants, et difficultés d'écrire pour les personnes aveugles. Eh bien, Braille a imaginé un système. Braille a été contremaître, on va dire, de l'atelier de tricot de l'école des personnes aveugles travailleurs. Et donc, il fabriquait des chaussons. Et il avait l'habitude d'utiliser différents patrons. Et donc, il a eu l'idée de créer des patrons de lettres comme des patrons de tricot sur des carrés de 10 points de large ou 10 points de haut. Et donc, ça permettait de pouvoir créer la communication souhaitée. Et donc, un de ses amis, aveugle aussi, extrêmement bricoleur, astucieux, a fabriqué un appareil, un appareil qui s'appelle le raffigrave avec un chariot, des poinçons, des manivelles, etc. Et avec cet appareil, on réalisait les lettres que l'on souhaitait, les écrits que l'on voulait réaliser pour communiquer avec les personnes aveugles. Et au

final, quelque part, le fait de faire des lettres comme ça avec 10 points de large, 10 points de haut, on considère que c'est l'ancêtre du pixel.

Donc, vous avez vu autrefois, la première bibliothèque en France, elle est ouverte en 1914, première bibliothèque Braille. Et alors, en France, mais créée à Paris, et c'était la première mondiale aussi. Donc, bon, on vous montre la photo, là. Mais vous n'avez pas encore Harry Potter. Et alors, donc, ce qu'il y a quand même, une nouvelle révolution au XXe siècle, eh bien, c'est l'apparition des ordinateurs. Et à la fois pour les voyants, mais pour les aveugles aussi, avec le Braille numérique. Donc, ces technologies, elles vont permettre aux aveugles, on vient de parler du décapoint, là, qui permettait la communication entre aveugles et voyants. Alors, c'était bien plus facile à utiliser, pour les voyants, pour les aveugles. Et tandis que ce Braille numérique aussi, aujourd'hui, il ouvre des portes quand même merveilleuses, même si tout n'est pas parfait. On est tous bien conscients, mais c'est des portes merveilleuses sur la culture, sur la connaissance, sur l'échange aussi, la communication. Donc, le principe, je l'explique quand même, mais je pense que vous connaissez. Le principe, c'est ce que j'ai là. C'est ce qu'on appelle le Braille éphémère, c'est-à-dire, sur une barrette Braille, on peut lire des caractères Braille, ici. On peut écrire aussi. Bon, je ne vais pas faire la démonstration maintenant. Et puis, on peut se déplacer dans un document. Alors, parce que le principe de ce Braille éphémère, c'est qu'on a une seule ligne. Donc, ça pose quand même un petit problème au niveau de la connaissance d'un texte, pour se l'approprier, etc.

Alors, on a deux types d'appareils numériques Braille. On a les bloc-notes. Les bloc-notes, c'est ce que je vous ai dit, c'est-à-dire qu'on a un afficheur Braille unique avec les fameux six points Braille. Mais, comme l'informatique, les caractères sur deux cellules, comme on le fait en Braille papier, tout ça, ça peut causer quelques problèmes. Donc, finalement, on a imaginé que pour coder le code ASCII qui contient 256 caractères, au Braille six points qu'on utilise couramment, on a adjoint le point 7 et le point 8. Le point 7 qui se trouve 1, 2, 3, 7, 4, 5, 6, 8. Et donc, ce point 7, par exemple, nous, on l'utilise. Quand on utilise le Braille numérique pour coder la majuscule. On peut écrire en Braille aussi, si on veut, en Braille six points. Mais si on veut communiquer avec les voisins, avec les voyants et la famille, etc., eh bien, c'est mieux d'utiliser le Braille huit points. Donc, le bloc-note, il est très répandu. Et puis, la personne aveugle, elle a le choix. Soit elle va stocker ce fichier, soit elle va stocker ce fichier, et puis n'utiliser que du Braille numérique. Sinon, elle peut aussi utiliser une embosseuse, un Braille. Et puis, elle va pouvoir imprimer ce qu'elle veut, soit sa liste de courses, soit autre chose, ou une lettre, ou un cours, etc. Donc, ça n'empêche pas l'utilisation du papier. Mais c'est quand même très pratique. Alors, le pratique, c'est que ça va très vite. Il y a même des études qui sont faites. Sur ces plages tactiles, on écrit très vite. On peut se déplacer dans le texte, donc se corriger, modifier, etc.

Et puis, l'autre type de plage, l'autre type d'appareil numérique, c'est la plage tactile. Alors, la plage tactile, elle n'a pas de clavier, mais elle est couplée à un gros ordinateur, l'ordinateur portable, comme on veut. Et donc, la personne aveugle, elle peut utiliser un clavier AZERTY que tout le monde connaît. e Donc voilà ça c'est les systèmes du braille numérique qui favorisent énormément l'accès à la culture je le dis mais aussi pour moi c'est très important c'est la communication ça veut dire que avec le braille numérique, on peut par exemple écrire, alors tout n'est pas toujours simple, les PDF aujourd'hui sont pas toujours simples à lire mais bon on a des outils qui permettent une bonne communication. Alors il y a un autre aspect du braille numérique que nous utilisons c'est aussi la transcription. Alors on n'a pas beaucoup de temps donc je vais pas vous faire d'historique mais simplement vous dire que c'est à Toulouse au CETEB que l'on utilise les premiers logiciels de transcription braille informatique numérique qui ont été élaborés dans les années 60-70 à l'université

Paul Sabatier. Et les logiciels de transcription qu'on utilise aujourd'hui et bien se sont répandus aussi à travers le monde, par exemple Duxbury, au départ Duxbury c'était une recherche qui avait été faite à Toulouse. Maintenant, tout le monde à travers le monde, avec ce qu'a dit Hoelle, avec les spécificités de chacun, on utilise ce logiciel. J'aurais beaucoup de choses à dire encore sur la manière dont on prépare les documents, notamment quand même juste pour vous dire que par exemple, on a une exception handicap, ça veut dire qu'on récupère sur une plateforme particulière les fichiers que les éditeurs sont obligés de déposer à la BNF, etc. Il y a des avancées, il y a beaucoup de choses comme ça.

Je n'ai pas pu rester pour la fin de la table ronde à cause du retard qui avait été pris au départ.

Annexe 4 : Retranscription entretien avec Blandine Gallo présidente du CTEB

source : Blandine Gallo (jeanne bettio)

Est-ce que ça serait possible de vous présenter en premier du coup comme ça j'ai tout noté exactement un peu votre histoire avec votre handicap aussi

Je m'appelle Blandine Gallot j'ai perdu la vue à l'âge de 6 ans. Donc j'ai fait toutes mes études en braille en braille sachant que bon quand même à 6 ans je savais quand même quasiment lire et écrire. Et puis j'ai fait les études en braille et ensuite, j'ai enseigné les mathématiques pendant 30 ans, en milieu ordinaire, c'est-à-dire en collège et lycée. Alors la petite histoire c'est peut-être pas la peine de tout noter quand même, c'est que, bon, j'ai fait des études longues j'ai fait un doctorat et puis après comme j'avais mes enfants petits bon j'ai passé le CAPES quand j'avais une trentaine d'années. Et donc voilà j'ai enseigné et puis ensuite j'ai pris ma retraite et maintenant je suis présidente du CTEB le centre de transcription des lycées en braille depuis 2 ans je crois. Donc ma retraite je l'occupe quand même beaucoup avec du bénévolat et des activités personnelles.

Et du coup par rapport à ma retraite par rapport aux études en braille, est ce que c'est compliqué?

Alors ce qui est compliqué en braille t'as dû t'en rendre compte ici c'est les documents. C'est que bon le braille on le maîtrise bien mais on n'a pas toujours les documents souhaités pour accéder à l'apprentissage, la culture aussi même dans la discipline qu'on étudie. et donc bon moi comme sur la retraite c'est des choses qui étaient encore bien plus difficiles à l'époque, il y a 40 ans que maintenant. Maintenant on a plus d'accès compte tenu d'internet de la facilité de la transcription automatique même si ça reste t'as plus t'en rendre compte au cours de ton stage quelque chose de très fastidieux et long. Mais on a quand même plus de facilité qu'il y a 40 ans c'était transcrit à la main c'était les premiers ordinateurs tout le monde n'en avait pas on n'avait pas d'embrosseuse braille donc c'était à la Perkins. Les études c'était à la Perkins, tablette et Perkins.

Mais du coup oui c'est vrai qu'aujourd'hui avec les les documents PDF par exemple, vous pouvez envoyer un document PDF à faire transcrire et recevoir le document en braille.

Les PDF alors les PDF on peut les lire aussi sur les tablettes brailles les blocs notes. Bon alors déjà l'avantage du bloc note c'est le silence parce que les Perkins ça fait beaucoup de bruit. Donc pour les études c'était pas facile. L'enregistrement comme on disait tout à l'heure ça prend beaucoup de temps la réécoute donc enregistrer un cours c'était pas évident non plus. Et puis la qualité du son etc c'était pas évident. Tandis que maintenant c'est vrai qu'avec le braille numérique on peut communiquer, envoyer des emails à quelqu'un qui nous tape un texte sur le clavier AZERTY et bien on peut le lire directement sur la flèche tactile ou l'embosser. Avant c'était pas possible il fallait passer par les systèmes particuliers, par la Perkins et donc c'était beaucoup plus difficile. On a aujourd'hui beaucoup plus de documents à disposition, même si, quand même pour des études. Moi je vois par exemple dans mes loisirs je prends des cours d'italien, d'anglais. Agnès m'aide pour les cours d'italien mais c'est pas évident un pdf un pdf à transcrire, il y a quand même pas mal de manipulations t'as peut-être pu t'en rendre compte avant de l'avoir en braille propre.

Mais même du coup niveau des études c'est tout en braille abrégée ou c'est plutôt en intégral ?

Moi je prends des notes en braille abrégée j'aurais pas l'intérêt de prendre des notes en braille intégrale.

Mais les livres par exemple enfin les livres d'études ou ce genre de choses

A l'époque il n'y avait pas de livres. Si je peux me permettre par rapport aux études pour moi c'est de la vieille histoire. Ça ne représente pas grand chose pour aujourd'hui tu vois. C'est plus par rapport au vécu donc bon les études c'était la Perkins. Les choses ont évolué. On a eu les plages tactiles qui ont permis d'accéder à d'autres choses, plus de prise de notes. Et après mais à l'époque j'avais aucun livre c'était les cassettes audio. Et après, et bien, quand j'ai commencé à enseigner j'ai fait transcrire en braille les livres de maths dont j'avais besoin pour travailler avec mes élèves. Et là je les faisais transcrire à Paris. C'est une association qui existe toujours ça s'appelle "le livre de l'aveugle" et eux transcrivent à la demande les livres scolaires. Ici on fait plutôt les romans, les journaux, les relevés de banque on fait très peu même voire pas du tout les livres scolaires. Tandis que le livre de l'aveugle à Paris ils font des livres scolaires et donc maintenant c'est comme nous, ils utilisent les ordinateurs pour la saisie peut-être qu'ils arrivent à récupérer certaines choses quand c'est des documents, des livres scolaires littéraires je dirais. Mais après tout ce qui est scientifique, il faut sans doute tout retaper ça faudrait les interroger je sais pas. mais tout a changé maintenant les études pour une personne aveugle ça n'a plus rien à voir.

oui parce que du coup avec les plages braille et les plages tactiles ça permet de prendre des notes, d'écrire et d'avoir accès à la documentation en ligne.

Aujourd'hui les plages tactiles, les blocs notes le bloc notes c'est très pratique pour la prise de notes pour un étudiant ou dans la vie professionnelle moi dans la vie professionnelle j'utilise encore. Mais j'ai toujours utilisé le bloc notes. Pour écrire quand j'avais besoin d'écrire en classe, mon agenda, faire un calcul. Puisque j'étais cours de maths figoler un exercice que j'avais préparé avant, si on faisait une digression pendant le cours, etc. J'avais le livre en braille qui était transcrit par "le livre de l'aveugle" et puis j'avais mes notes, mon cours, ce que j'avais préparé que j'embossais à la maison avec une petite embosseuse braille. Donc j'avais trois supports braille pour mon enseignement : mon bloc notes, mon cours imprimé en braille et le livre en braille.

Et au niveau des, du coup, pour les cours quand vous receviez des copies vous faisiez comment ?

J'avais une assistante. Je ne sais pas si Stéphanie a eu l'occasion de t'en parler. non? alors je vais t'en parler. Comment j'ai pu enseigner pendant 30 ans les maths. Donc j'étais d'abord en collège puis en lycée ordinaire et devant une classe de 30 ou 35 élèves. J'avais une assistante, donc une assistante qui était avec moi en classe, donc qui écrivait au tableau sous ma dictée. Alors là aussi les choses, en 30 ans les choses ont évolué. C'est-à-dire qu'au départ on utilisait beaucoup le tableau ensuite tableau à craies puis tableau à feutre et puis on a commencé à utiliser les transparents, les vidéoprojecteurs. Ça permettait de préparer les transparents en amont ensemble. Et puis pour elle ça faisait moins de travail entre guillemets. Et puis après on a utilisé les ordinateurs, bon diaporama pas vraiment. Je n'ai pas fait trop de diaporama mais on préparait on préparait le cours qu'on projetait au tableau. Et puis comme ça pour les élèves c'était plus facile pour la prise de notes pour elle aussi. De plus en plus on donnait une partie de cours photocopiés et puis les élèves écrivent de moins en moins donc il y avait une partie de prise de notes mais beaucoup moins qu'il y a 25 ou 30 ans.

Donc ce qui lui permet alors pour la préparation de ces documents on avait une méthode assez particulière. C'est-à-dire qu'on passait déjà beaucoup de temps ensemble. Donc moi je préparais mon

document en braille, je lui envoyais par mail et elle faisait la mise en page pour pouvoir le projeter aux élèves et on gagnait quand même beaucoup de temps là dessus. Ensuite, elle m'aidait dans la correction des copies c'est-à-dire qu'elle me lisait les copies qu'elle annotait sous ma dictée. Donc les commentaires, c'est vrai qu'au début les 4-5 premières copies on y passe beaucoup de temps. Après, on y passe un peu moins de temps parce qu'en fonction des réponses des élèves elle savait déjà ce qu'il fallait écrire. Donc on avait moins de discussion, c'était déjà en route. Après bon on a corrigé le bac aussi le brevet pas trop je suis partie à un lycée. C'était assez fastidieux la correction de copies c'est ce qui m'a le plus ... surtout en maths en terminale S. On y passait 2 ou 3 demi-journées par semaine donc c'était beaucoup de travail mais ça fonctionnait. Donc après elle avait un rôle un peu plus administratif c'est-à-dire que bon elle m'aidait quand il fallait remplir des dossiers. Les bulletins alors c'est pareil il y a 30 ans 35 ans ou 40 ans les bulletins on les écrivait à la main en salle des profs. Et puis après petit à petit on a commencé à rentrer les bulletins sur l'ENT donc j'ai été beaucoup plus autonome à la fin de ma carrière qu'au début parce qu'à ce moment-là je pouvais le faire moyennant quand même une aide parce que tout n'était pas accessible. Donc j'arrivais à rentrer mes bulletins mais souvent il me fallait l'aide d'un tiers pour accéder au menu accéder à la classe. Voilà et puis faire une relecture pour être sûre qu'il n'y ait pas eu des copiés collés un peu intempestifs mais c'est vrai qu'avec l'informatique j'ai été de plus en plus autonome.

Et parce que du coup tous les sites ne sont pas totalement accessibles via la plage Braille c'est ça?

Alors la plage Braille elle marche bien. Mais la plage Braille ce n'est pas un logiciel, la plage Braille c'est un outil technique. Et donc si on n'a pas l'interface correcte entre le site et la plage Braille ou le pilote vocal, parce qu'on utilise beaucoup le pilote vocal. (ça ne marche pas) Donc en fait l'ordinateur il est couplé à *Jaws* c'est un pilote vocal qui permet de lire l'écran de l'ordinateur. Donc moi par exemple chez moi j'ai un portable avec ce pilote vocal *Jaws* et une plage Braille pour contrôler aussi l'écrit. Donc ce qui est important c'est que l'accessibilité des sites il y a des normes. Il y a des normes françaises, des normes mondiales qui font que normalement on ne peut avoir un lecteur vocal. Il a des codes spéciaux pour rentrer des étiquettes pour que les images alors elles ne sont pas lisibles, on ne va pas voir des images, mais une description d'image. Il y a des gens qui ne travaillent pas l'accessibilité de façon très rigoureuse. Et puis ça reste fastidieux parce que... Par exemple, j'ai pris un billet SNCF. Alors j'arrive à peu près. Mais au moment de payer ton billet tu dois aller valider sur ta banque avec ton téléphone. Je te dis ça parce que c'est une expérience récente. Et puis au moment de valider tu rentres sur ton appli de la banque elle va te dire d'accepter l'opération, elle te propose les cookies, elle te propose une pub, pour je ne sais quoi. Et puis dans un petit coin toi qui ne vois pas tu vas avoir accepté l'opération. Après il faut rentrer ton code et puis si tu as dépassé un peu le temps à partir parce que tu ne vas pas vite et que tu ne vois pas tu recommences ça c'est le premier écueil. Par exemple je voulais consulter mon billet SNCF pour voir mon numéro de réservation parce que j'en ai besoin pour l'assistance par exemple en garde et bien avant de trouver ma référence de billet c'est pareil je tombe sur un tas, une tonne de pages c'est pas facile. Même si le site SNCF on peut dire qu'il est accessible. Mais ça reste difficile parce qu'il y a trop d'informations. Tu le vois un petit peu quand Lisa fait ses dessins ou quand Dorian fait ses lignes transcrivent. Tu vois en noir et blanc on va avoir des tonnes de typographies il y a des images, il faut épurer parce que le braille ça prend déjà beaucoup de place.

En fait c'est accessible mais ce n'est pas adapté?

C'est accessible mais ce n'est pas adapté au sens où trop d'informations pour une personne aveugle. ça devient trop long, c'est trop long. Et puis de toute façon je ne sais pas moi je vois que tout

le monde s'en plaint de ces histoires de lire trois pages avant d'accéder à ce que tu veux. Tu as les cookies et puis tu arrives sur le site et tu as encore les cookies et puis tu as une publicité ils te demandent si tu aimes enfin bon ça devient très très long.

Il y a toujours des pop-up aussi. Alors maintenant c'est "pop-up", "fermer le pop-up" (dit le téléphone) ça c'est pas mal.

Ça distrait l'attention déjà en voyant mais je me dis avec même une synthèse vocale qui lit tout.

Nous ça nous perturbe à fond parce que bon toi tu as les petits points puis la petite flèche qui te montre que bon si tu veux aller plus loin. Tandis que nous avant de balayer tout l'écran c'est compliqué. Mais ça se fait c'est quand même une ouverture fabuleuse par rapport à ce que j'ai pu connaître.

C'est beaucoup mieux vous avez accès à beaucoup plus de documentations. Pour le coup prendre son ticket en ligne c'est pas quelque chose.

Non en fait dans la pratique moi je ne procède pas comme ça. Je demande à mes enfants de m'aider et à distance parce qu'ils ne sont pas forcément chez moi, j'en ai un qui est à 400 km il prend le billet et puis et je valide l'acceptation sur la banque. Je pourrais mettre un quart d'heure je mets une heure et demie

Mais du coup il y a souvent de moins en moins une assistance téléphonique oui vous parliez d'assistance en gare aussi vous trouvez qu'il y a de plus en plus d'aide aussi il y a quand même de l'aide ?

La SNCF ça fonctionne bien la SNCF par exemple c'est pour ça j'ai pris un billet je vais téléphoner au service. J'arrive une demi-heure avant et puis il y a quelqu'un qui m'accompagne dans le train. Si j'ai un changement, on vient me chercher dans le train, on m'accompagne à l'autre et puis ensuite on m'installe dans le deuxième train et il y a quelqu'un qui m'attend à l'arrivée. puisque maintenant on n'a plus trop le droit d'accompagner les gens sur les quais. Donc il y a des personnes qui aident l'aéroport c'est pareil ça fonctionne quand même plutôt bien oui.

Par rapport à l'apprentissage du braille en général est-ce que vous trouvez que c'est quelque chose de difficile à apprendre pareil pour le braille abrégé je ne me rends pas compte du tout.

Apprendre le braille un enfant qui n'a pas de problème, comme moi par exemple quand j'étais petite, il apprend le braille comme toi tu as appris à lire c'est un alphabet. Alors ce qui est difficile c'est le toucher, la lecture tactile. Tu as des personnes qui auront plus de difficultés que d'autres. L'abrégé oui c'est difficile l'abrégé c'est quand même réservé, c'est peut-être pas le bon mot, mais pour apprendre l'abrégé il y a des études intellectuelles qui demandent que l'enfant ait des capacités quand même à l'école, mais on apprend en général l'abrégé en CM2 6e. Alors on apprend aussi, à l'époque il n'y avait pas les ordinateurs, mais moi j'ai appris la dactylo en 6e aussi CM2 6e, l'été entre le CM2 et la 6e. Ma mère elle a dit tu vas apprendre la dactylo et donc elle m'a fait travailler la dactylo tout l'été. Donc ça aussi c'est un outil précieux pour une personne aveugle elle doit connaître le clavier AZERTY et taper très vite. Le braille c'est un petit peu difficile. Alors on croit que le braille c'est marginalisant parce qu'on dit oui la personne qui lit en braille elle est pas comme tout le monde. Mais quelqu'un qui ne voit pas du tout comme moi de toute façon il n'y a pas de solution. Maintenant on a tendance à dire oui avec les aides techniques avec Chat GPT avec tout ça on n'a plus besoin du braille.

Mais si le braille c'est indispensable parce que même si toi-même tu n'écris plus beaucoup au crayon, les voyants ils n'écrivent plus beaucoup au stylo ils écrivent beaucoup au clavier. Mais pour l'apprentissage il faut écrire que ce soit au clavier ou au crayon au stylo il faut écrire. Et donc l'enfant aveugle il faut aussi qu'il apprenne à écrire alors de plus en plus il va apprendre à écrire sur le bloc note qui a le même clavier que le clavier Perkins. Donc il y a le clavier braille sur le bloc note et après il y a des plages tactiles où il n'y a pas de clavier braille couplé à l'ordinateur et la personne aveugle elle utilise le clavier azerty mais il faut écrire. D'avoir des notes, tu vois moi je n'écris plus qu'au bloc notes j'écris sur mon bloc notes. Par contre tu vois par exemple aujourd'hui j'ai les entretiens d'embauche j'ai tout imprimé en papier. Je suis incapable de faire les entretiens sans papier, il me faut du papier. Mais ma façon d'écrire bon j'ai toujours utilisé le clavier Perkins donc maintenant je tape sur le bloc notes et après j'imprime mes notes voilà je fais comme ça.

Mais je pense que le clavier Perkins ça ressemble aussi à ce que les voyants font en écrivant à la main lettre par lettre.

T'as peut-être déjà vu la tablette. Moi je l'utilise plus. **Ça a l'air très compliqué à utiliser.** C'est fabuleux. Tu écris à l'envers tu lis comme ça, tu écris comme ça. Moi j'ai appris à 6 ans. Ce qui est dur c'est surtout que ça fait mal il faut faire les petits trous. Donc c'est long. Il y en a qui écrivent très très vite. Moi je suis passée à la génération où on utilisait de moins en moins la tablette et je me suis mise très vite à la Perkins j'ai fait tout mon collège lycée à la Perkins j'ai pas utilisé la tablette. C'est vrai que la Perkins ça a l'air de faire beaucoup de bruit

La Perkins ça a l'air de faire beaucoup de bruit. Autant de bruit qu'une machine à écrire ?

Beaucoup plus de bruit. Mais c'est vrai que ça a l'air la Perkins ça fait vraiment beaucoup de bruit alors moi la Perkins j'utilisais encore un peu pour les étiquettes. Tu sais par exemple les papiers administratifs je les mets dans des porte-vues et dessus j'écris à la Perkins pour savoir ce que c'est. Sinon j'écris au bloc notes et j'imprime.

Et du coup le bloc notes est-il relié à un téléphone c'est ça ?

Non, il est tout seul. Après je peux le relier à l'ordinateur je peux le relier à l'imprimante chacun sa méthode. Je peux l'utiliser en bluetooth avec mon téléphone ce qui me permet de lire mon clavier de téléphone. C'est le bloc-notes. Mais ça, t'as peut-être déjà vu. Alors, là, tu vois, j'ai le clavier six points. Et puis, le point sept et huit. Je ne sais pas si t'en as entendu parler. On a ajouté deux points. C'est pour les codes informatiques. Mais le clavier Perkins, c'est celui-là. En plus, un point qui permet... Bon, l'alphabet, t'en as entendu parler. **Oui.** Et donc, par exemple, les majuscules, si tu veux, au lieu de faire comme sur l'alphabet six points, bien, quand on est en informatique, on met ce point-là. Parce que là, un, deux, trois, quatre, cinq, six. Ce point-là. Et puis, les ordinateurs, après, ils comprennent qu'il va falloir mettre un majuscule. Voilà. Donc, j'ai le clavier Braille. Ici, je peux l'utiliser comme simple, simplement pour écrire, tu vois. Et là, j'écris en Braille. **OK.**

Alors, j'ai même..., afficher sur l'écran LCD. Donc, tu vois, par exemple, là, j'ai écrit Blandine Gallo. Je tape. Alors, seulement, j'ai qu'une ligne. Tu vois, là, j'ai écrit Blandine Gallo. Si je me déplace, je suis avec Jeanne. S'il se déplace encore, je ne vois plus rien. Donc, ça demande une gymnastique. Donc, document, c'est comme un ordinateur. Voulez-vous enregistrer les modifications apportées ? Non. Donc, là, je n'ai pas enregistré. Tu vois, je peux avoir les e-mails. Bon, là, ici, je ne suis pas connectée. Donc, je peux connecter mon appareil sur mon ordinateur. Là, je ne vais pas le faire. Mais, par exemple, paramètres, questions, Bluetooth. Alors, là, mon téléphone, il va se réveiller.

Voilà, alors tu vois là par exemple, à je lis mes messages. Tu vois, donc je peux lire le téléphone. Mais je ne le fais pas beaucoup. Mais quand je veux écrire un message propre je le fais. Oui, tu vois par exemple là je peux lire mes mails aussi. Donc il parle beaucoup (le téléphone). Moi je l'utilise surtout en vocal mais bon. Par exemple, là je ne suis pas chez moi, si je veux répondre à un mail et l'écrire propre je peux avec mon téléphone. Là tu vois par exemple c'était mon sujet ce matin donc voilà, billet je peux prendre billet. "Aller, mardi 8 avril" Tu vois, et là je le lis ici alors, mon souci ce matin, c'est que je n'arrivais pas à lire mon numéro de réservation. Parce que quand il parle tu vois, ce n'est pas toujours facile d'abord il parle vite.

Mais heureusement qu'il parle vite parce que sinon ce serait très long.

Voilà 4h38. J'ai les lignes voilà, alors tu vois là il commence c'est ce que je te disais tout à l'heure pour quelqu'un qui ne voit pas ça devient compliqué. Il me propose l'espace nurserie les prises électriques. Qu'est-ce que j'en ai à faire? Donc toi tu vas aller vite, moi je suis obligée tu vois d'aller à la ligne, "prise électrique" et puis alors il te met des commentaires. Voilà, enfin il y a plein de choses donc voyageurs handicapés et puis il te dit afficher l'élément suivant donc tu vois c'est très long quoi.

Mais l'audio c'est quelque chose qui est direct sur l'iPhone

Oui alors moi j'ai un apple et j'ai un iPhone et c'est VoiceOver. C'est une application qui est de série. Alors maintenant android, il y a aussi une appli qui est de série et qui permet de faire parler le téléphone. VoiceOver ça marche très bien. C'est super ergonomique tu vois, enfin tu as des trucs tu vois ou tu pu balayer l'écran. Oui, il y a tout. Alors le seul truc que j'ai enlevé parce que là ça me saoulait. C'était trop compliqué. C'était le Face ID c'est la reconnaissance faciale. Alors j'y arrivais mais c'était trop lourd donc je l'ai supprimé, je l'utilise plus. Bon, donc si tu veux mon téléphone n'est pas verrouillé c'est-à-dire que n'importe qui peut le prendre et le déverrouiller. Je fais attention mais je n'ai pas de code secret, je n'ai pas de Face ID.

Mais du coup Apple c'est quand même mieux c'est ce que j'entendais aussi un peu .

Moi je préfère, après c'est toujours pareil c'est une question d'habitude. Tu vois, en général quand on est habitué à un mode de fonctionnement on a du mal à changer nos habitudes. Quand on connaît les raccourcis là où se trouvent les choses. Apple ça a été les premiers, moi je trouve qu'au niveau ergonomie ils sont très très bien pour les personnes aveugles. Après c'est tactile, il faut quand même le faire c'est pas si simple. **Il faut se repérer, il faut déjà savoir dans quel sens il est.** Oui, alors moi j'ai verrouillé la rotation. Parce que s'il tourne tout seul je ne sais plus. Enfin, ça fait 12 ans que j'ai un Apple depuis que j'ai découvert ça c'est un grand bonheur.

Par contre, toutes ces technologies j'imagine que ça a un coût quand même d'avoir le téléphone.

L'iphone n'est pas gratuit. Les plages tactiles elles valent très cher aussi. **Je ne me rends pas compte sans indiscrétion. Combien ça coûte à peu près ?**

Une plage tactile comme ça alors, celle-là c'est l'éducation nationale qui me l'avait payée à l'époque. J'en ai c'est 6 ou 7 000 euros. Alors les moins chères, elles sont peut-être à 4 - 5 000. Il faudrait regarder j'avoue que je ne connais pas très bien les prix mais Access Solutions. Par exemple, c'est eux qui vendent sur Toulouse. Bon, si tu as besoin des prix tu peux regarder mais je pense que c'est entre 4 et 8 000 euros en fonction du nombre de caractères ce qui coûte chère, c'est ça. Parce

qu'une plage braille comme celle-ci à 32 caractères. Une ligne braille c'est 30 31, 32. Donc je ne me suis pas renseignée sur les prix récents. Non, mais le regard. Alors après, on arrive à trouver quelques aides, des prises en charge, tout ça. Bon moi quand je travaillais, c'était l'éducation nationale qui me les payait tous les 5 ans. Bon là, je l'ai eu en 2019. Et puis bon, tant qu'elle marche, je ne vais pas chercher autre chose. Après ça s'use là je vois qu'il y a des points qui commencent à s'user. Il y a des choses parce que tu vois là par exemple ça c'est des boutons pour déplacer le curseur. Bon, il y a des petites touches qui ne marchent plus.

C'est vrai que quelqu'un qui a des difficultés ou qui vit pas dans une famille ou qui par exemple a du mal comme tu disais tout à l'heure à prendre le braille abrégé et du coup à travailler.

Derrière et tout ça c'est vrai que c'est pas forcément ce qu'il y a de plus accessible mais c'est utile quoi aujourd'hui c'est presque indispensable. Alors mon fils il me disait, j'ai essayé mais je vais pas te le montrer parce que j'y arrive pas. On peut aussi utiliser le téléphone comme ça comme un clavier braille. Il y en a qui le font mais bon il m'a dit j'ai vu une vidéo des personnes qui utilisent le clavier, le téléphone en clavier braille. Et c'est fabuleux quoi. Il me dit tu devrais essayer. Bon j'ai essayé mais ça n'a pas été concluant. C'est le téléphone qui parle mais au lieu d'écrire ton message soit en dictée soit avec le clavier, moi j'utilise la dictée souvent, tu peux écrire tes messages en braille.

Ça évolue quand même très bien mais même la dictée je pense que vous avez dû voir que c'était de plus en plus.

C'est fabuleux au début j'écrivais des bêtises. Mes enfants, ils disaient par exemple quand je dictais ok il écrivait a u q u a i. Ils me disaient maintenant fais attention quand tu veux dire ok tu mets o k. C'est de mieux en mieux la dictée.

Du coup ça reste des voix de synthèse un peu horribles quand même ?

On s'habitue c'est vrai. Moi celle-là ça va. Il s'appelle Thomas. Il y a Thomas, Sébastien. Sébastien il parle moins bien je trouve. Thomas je trouve c'est la voix française de meilleure qualité mais bon. Il y a des voix de femmes on les a tous connues Cathy, Robert à l'époque.

Et est-ce que parfois ça vous arrive d'écouter je sais pas des audiobooks ?

En ce moment j'avoue que j'ai pas trop de temps. Moi je suis normalement abonnée mais là je me suis désabonnée parce que j'avais pas le temps de lire sur Audible. Audible et puis pour 10 euros par mois t'as le droit à un livre et puis après t'as des livres qui sont plus ou moins accessibles gratuitement des choses qui sont plus anciennes. Il y a des podcasts moi j'aime bien Audible et puis alors voilà avant ça n'existait pas. Maintenant l'intérêt d'Audible c'est que tu télécharges tu écoutes mais moi ce que j'aime bien, j'en ai quelques-uns chez moi une petite bibliothèque de livres audio sous forme de livre avec le CD. Parce que ça fait, ça fait bien et puis bon il y a des personnes qui m'en ont offert et tout ça j'aime bien ça me fait ma petite bibliothèque comme tout le monde.

C'est vrai qu'il y en a beaucoup à Cabanis j'ai été voir un peu la section du coup j'ai eu l'occasion d'aller faire un petit tour. et c'est vrai qu'il y a une grosse collection entre les livres braille et aussi des livres audio. J'ai vu qu'il y en avait pas mal.

Alors bon moi à Cabanis j'ai jamais trop emprunté à l'époque j'empruntais aussi au Derbus maintenant j'emprunte plus. j'achète, je prends sur Audible pour 10 euros par mois. Mais à Cabanis j'en ai déjà emprunté aussi j'avoue que là j'ai pas beaucoup de temps et alors après quand je prends les

livres audio en CD comme ça je les télécharge sur mon téléphone. Enfin je les télécharge sur mon ordinateur et après je les transfère sur le téléphone avec iTunes. Bon c'est un peu compliqué mais il y a quand même toujours une petite démarche c'est pas intuitif. Et puis l'informatique quand on voit pas ça doit être compliqué

Et du coup au niveau des informations, vous informez comment ça c'est un truc que je me posais comme question. Plutôt par audio, vous regardez le journal TV, pour les infos...

J'écoute plutôt la radio. La radio je trouve que compte tenu de ma situation personnelle actuellement j'ai pas de télé mais là j'ai réussi à mettre Arte sur mon téléphone et je suis contente. Mais j'arrive pas à France TV encore et puis bon mais je suis pas très télé. Donc l'info c'est plutôt la radio à une époque il y a ce qu'on appelle "vocal press". Mais maintenant je pense que si je voulais m'abonner à un journal, lire certains articles, bon après c'est pas évident. J'avoue que je suis pas une fan d'infos. J'écoute l'information, ça me suffit. J'aime bien être au courant mais je me fais pas. J'écoute des podcasts. Je lis quand même enfin je m'intéresse à beaucoup de choses. Après j'aime bien la culture, j'aime bien le théâtre, j'aime bien le cinéma. Quand on a l'audiodescription c'est bien, le cinéma c'est difficile à suivre alors qu'à la télé il y a de plus en plus d'audiodescriptions. C'est pour ça que j'ai quand même envie de me remettre un peu à la télé. C'est vrai que ça paraît pas forcément instinctif les journaux, les journaux papier. Quand j'étais sur vocalpress c'est peut-être plus facile.

Je reste à ta disposition si tu veux m'appeler

J'ai réussi à tout avoir. Merci beaucoup.

Avec plaisir

Annexe 5 : Retranscription entretien avec Adeline Coursant directrice du CTEB

Donc, je vais vous poser des questions, surtout autour du prix unique au CTEB, du prix du livre en librairie.

D'accord. Alors, l'histoire du prix unique du livre, oui, ça date du 4 janvier 2023. Mais en réalité, c'est un questionnement que j'ai depuis que je suis arrivée au CTEB, c'est-à-dire en 2014. J'ai essayé de comprendre un peu le fonctionnement de l'association et je me suis toujours demandé pourquoi on vendait aussi cher les livres en braille et qui pouvait se les payer à ce prix-là. Alors, on m'a expliqué qu'à l'époque, un livre, on estimait qu'il était produit pour un coût de 600 euros.

Et en fait, les livres qu'on transcrit en braille, on fait un choix, donc il y a un comité de lecture qui choisit les livres. Et en fait, c'est un petit peu... C'est un petit peu un pari qu'on prend sur ces livres. Le pari, c'est de se dire, si on transcrit, on espère en vendre au moins 10 exemplaires. À partir de ce moment-là, si on en vend 10 exemplaires, le coût de production du premier exemplaire, c'est celui qui coûte le plus parce que c'est là où il y a le travail de transcription. Les 9 autres exemplaires, c'est que du façonnage, de l'embossage, donc c'est juste du tirage. Mais ce coût du premier exemplaire, donc admettons 600 euros, si on en vend 10 exemplaires, donc on répartit le prix sur 10 exemplaires et du coup, on vend chaque exemplaire 60 euros pour essayer de rentrer un petit peu dans nos frais. Ce qui n'était pas souvent le cas puisque la plupart du temps, les livres sont achetés entre 3 et 5 exemplaires. Donc, on n'est jamais rentré dans nos sous.

Ceci étant, moi, je me suis dit, quel particulier a les moyens de dépenser 60 euros pour un livre ? Et pourquoi nous voyant. Eh bien, on trouve les livres à 20 euros. Donc, pour moi, il y avait une grande discrimination de par l'aspect tarifaire du livre. Et je ne voyais pas comment résoudre ce problème parce qu'on ne peut pas réduire les coûts de production. Le temps passé sur un livre, on ne peut pas le réduire à l'heure d'aujourd'hui. Donc, on ne peut pas diminuer le coût. Par contre, comment faire en sorte de baisser le prix de vente ? Et donc, pendant 9 ans, je suis allée taper à la porte des ministères, des structures de la chaîne du livre, le syndicat national de l'édition, le centre national du livre. J'ai également essayé de voir auprès des auteurs eux-mêmes, des écrivains. Et je me suis aperçue qu'il y avait une méconnaissance totale de l'édition adaptée. C'est-à-dire que ni les éditeurs, ni les auteurs n'étaient au courant qu'on transcrivait leur livre. Tout simplement parce que depuis... Je dirais entre 15 et 20 ans maintenant, je dirais plutôt 15, le ministère de la Culture a dit que quand on souhaite adapter un livre, il faut passer par la Bibliothèque nationale de France BNF, qui elle-même se charge d'aller récupérer, de demander les fichiers des livres auprès des éditeurs. Les éditeurs sont tenus de déposer les fichiers des livres sur une plateforme numérique qui s'appelle Platon. Et à partir de ce moment-là, les éditeurs ne savent pas du tout où vont leurs fichiers, donc qui en profite. Alors moi je trouve qu'il y a quand même un grand manque de communication de la part du ministère de la Culture et de la Bibliothèque nationale de France, qui n'ont pas informé suffisamment les éditeurs et les auteurs, que leurs livres, et bien si on leur demandait, c'était tout simplement pour qu'ils soient lus par tout le monde, et qu'il y a des associations qui travaillent ces fichiers derrière, pour pouvoir les proposer au public, les puissants visuels notamment.

Donc voilà, méconnaissance totale, et je me suis dit, puisque personne n'est prêt à nous donner de l'argent pour pouvoir baisser le prix des livres à la vente, on va chercher des mécènes. Les mécènes, moi j'ai contacté une société à Paris qui est spécialisée là-dedans, c'est-à-dire elle va mettre en phase, des donateurs et des associations. Voilà, j'ai payé quand même 26 000 euros une prestation de cette société, qui m'a ramené zéro donateur.

Donc je commençais à manquer d'idées, et puis la réflexion est venue par le fait que pendant 3-4 ans, on a subi une hausse de papier mais énorme, c'était plus de 50% en un an, enfin ça avait triplé en deux ans, etc. Et donc ce coup-là du papier, que nous on achète, moi je me suis dit, à un moment donné, il va falloir le répercuter sur quelque chose qui peut aussi nous rapporter quelque chose. Alors, même si c'est très compliqué, j'ai repris tous les contrats qu'on avait avec les établissements bancaires, parce qu'on avait des contrats qui disaient, à la page, ça vaut 0,32 centimes, admettons. Et alors, dans ces contrats qu'on avait avec les banques, qui étaient réalisés précédemment, avant mon arrivée, je voyais qu'il y avait une reformule, une formule de revalorisation de prix annuelle, basée sur un indice syntaxe. C'est-à-dire, c'est une formule de revalorisation de prix, qui est basée sur un indice, l'indice syntaxe, c'est l'indice de l'immobilier. Donc, on doit attendre sur cet indice chaque année pour pouvoir revoir le prix des pages braille, des relevés braille que l'on vend aux banques.

Mais, en neuf ans, j'ai vu que l'indice syntec ne correspondait pas à la hausse du papier que nous, on avait. Donc, ça ne suivait pas nos augmentations de charges et d'achats. Donc, j'ai fait un grand chantier, c'est-à-dire que j'ai revu tous les contrats avec les banques. Ce qui n'a pas été facile, puisque les banques, c'est quand même un peu des requins, et au niveau des achats, ils sont là pour presser le citron, sur tous leurs fournisseurs. Donc, ce n'était pas gagné. Mais voilà, avec de l'huile de coude et la force du poignet, on y est arrivé. Donc, j'ai pu augmenter de manière assez substantielle les contrats avec les banques, tout en prévoyant un petit surplus par rapport au coût du papier, un petit surplus qui nous aiderait à financer une partie de la production des livres

Et c'est en créant cette sorte de trésorerie, en mettant aussi chaque année un petit peu de côté, je me suis dit, puisque personne ne veut nous suivre, personne ne comprend le problème ici en France, eh bien, on va le faire nous-mêmes, parce que là, la situation va s'inverser, les politiques vont devoir s'intéresser à nous, parce qu'on a pris une mesure risquée sinon on fermait la porte de l'association. Donc, voilà, le 4 janvier 2023, on a annoncé qu'on allait lancer les livres en braille au prix unique du livre, c'est-à-dire au prix éditeur ou au prix libraire, c'est pareil. Et quel que soit le nombre de volumes, quelle que soit la complexité du livre, eh bien, même un livre qui fait 47 volumes, eh bien, on le vendra à 22 euros, le livre qui est vendu en librairie.

Alors, évidemment, ça accumule les pertes, c'est-à-dire que c'est risqué à deux niveaux, parce que non seulement, par rapport aux 60 euros qu'on vendait avant et 20 euros aujourd'hui, ça nous fait encore moins 40 euros sur un livre, et ensuite, plus les clients achètent de livres, et plus on perd de l'argent, ce qui est logique, puisque, par exemple, Clément, qui est au façonnage, il passe peut-être deux heures à faire un livre, deux heures, c'est 60 euros de salaire, on ne compte pas 60 euros à un livre qu'il va faire, voilà. Donc, on continue à perdre de l'argent, mais tout ça a été équilibré par la trésorerie que j'ai réussi à faire grâce à la renégociation des contrats avec les banques, et donc, moi, j'ai annoncé qu'on tiendrait ça pendant un an, donc, ce projet pendant un an, aussi, pour montrer aux politiques que maintenant, il faut nous soutenir si on veut continuer à rendre égalitaire l'accès au livre pour tous. Et ça n'a pas plu du tout au gouvernement, voilà, on m'a dit que j'avais fait ça dans mon coin, que j'avais pris une initiative personnelle, et qu'en ce sens, ils n'aidaient pas les initiatives personnelles.

Bon, tout ça, c'est pour noyer un petit peu le poisson, puisque, tout simplement, si on applique la loi Lang de 1981 qui promulgue le prix unique du livre pour tous, eh bien, ça devrait aussi pouvoir s'appliquer aux aveugles. Mais, compte tenu des différences de prix entre un livre imprimé dans une imprimerie classique qui va sortir à 3 ou 4 euros pièce, et nous, où ça va sortir plutôt à 700, 900 euros pièce, eh bien, si on n'est pas aidé, on ne pourra jamais, eh bien, continuer.

Donc, il faut vraiment qu'il y ait un effort de l'État dans ce sens, de l'État ou bien des éditeurs eux-mêmes, puisque les grands éditeurs se prennent une grande part quand même du prix du livre, et que, je crois qu'ils ne veulent pas non plus en donner à des gens qui adaptent les livres qu'ils produisent pour qu'ils soient lus par tous. Eh oui, même pour nous.

Oui, ça fait beaucoup de choses. Et, eh bien, ça avance aujourd'hui ?

Ça avance petit à petit. C'est-à-dire, on continue à semer les graines un petit peu partout. Là, on a eu la chance d'avoir un parrain, Bernard Minier, depuis deux ans. Je suis allée au culot, sur un salon du livre. Je lui ai dit, est-ce que tu veux bien être notre parrain ? Et, je pense qu'il a été sensibilisé à l'action, parce que lui aussi, eh bien, il se dit que tout le monde, à un moment donné de sa vie, peut être atteint par le handicap. Et, c'est dommage, lui-même, ses livres, il veut qu'ils soient faits pour tout le monde. Et donc, il voulait aussi les rendre accessibles au plus grand nombre. Donc, voilà, on a trouvé un super parrain. Maintenant, c'est les maisons d'édition qui sont un peu plus réticentes, parce qu'elles ont peur qu'on leur prenne une part du gâteau.

Et puis, l'État également, puisque, même s'il y a eu de grosses coupes budgétaires dans la culture et ailleurs, je pense qu'ils n'ont pas bien pris la mesure de la situation aujourd'hui. Parce qu'ils ont décidé d'affecter 15 millions sur la création d'un futur portail d'édition numérique. Et, ils s'en vantent. Moi, je n'ai jamais vu qu'on payait 15 millions d'euros une plateforme numérique. Et, bon, quand je leur ai demandé, mais qui va alimenter cette plateforme numérique, parce que ce serait une plateforme d'échange de fichiers adaptés, ils ont dit, oui, c'est vous qui allez alimenter la plateforme. J'ai dit, oui, mais pour l'alimenter, il faut nous payer. Il ne suffit pas de payer un site Internet. Sinon, on n'aura rien à mettre dessus. Et, voilà, donc, c'est un peu le serpent dans la queue. Et, on essaye, voilà, petit à petit, de sensibiliser à ça. Parce que, oui, les politiques ou les grosses maisons d'édition ont bien tendance à vouloir noyer le poisson pour conserver leurs avantages. Et puis, en se disant, ce n'est pas grave, ils se sont toujours débrouillés comme ça jusqu'à maintenant. Pourquoi on s'en mêlerait ? **Voilà. Pourquoi est-ce qu'on participerait à l'associatif ?**

Voilà. On a intercepté plus de 511 députés sénateurs. Pour les parlementaires, et ils se montrent sensibles à la question. Mais le problème, c'est qu'ils s'appuient tous sur Rachida Dati. Ils disent, oui, mais ça va s'arranger pour vous parce qu'elle va faire un portail de l'édition numérique. Ça ne fait pas du papier.

Parce qu'ils pensent que la difficulté, c'est d'avoir accès aux fichiers, alors que c'est qu'une partie de votre difficulté, qui est une toute petite partie de la difficulté.

Absolument. Et encore...

Avec la loi de l'exception handicap, vous êtes censés avoir accès à..

“La création d'un portail national de l'édition accessible et adaptée dont l'ouverture progressive du 8 juin 2026, telle qu'évoquée par un ministre, semble susceptible de répondre à votre demande”. Non. Alors que nous, quand on leur a envoyé un courrier, on leur a envoyé un courrier en braille, pour qu'ils puissent se dire, nous aussi, qu'on veut garder braille. Bon. Et puis, je leur ai bien dit, dans notre courrier, ce n'est pas le portail de l'édition numérique qui va nous aider. Parce que nous, tout ce qu'on veut, c'est de l'argent pour produire, pour adapter. Mais si on n'adapte pas, on n'aura rien à mettre sur le portail.

Oui, oui. En fait, c'est le travail des personnes qui transcrivent et qui adaptent qui doit être payé, quoi, si vous n'avez pas...

Donc, tourner... Enfin, voilà, je pourrais montrer tout, l'Assemblée nationale, le Sénat... Tout ça, c'est les réponses.

Vous en avez quand même qui vous...

Mémoire de Master 1 Information-Documentation

Il y en a qui vous soutiennent dans une nouvelle droite. Il y en a qui me soutiennent, mais... Mais je n'en ai pas plus, quoi. Mais oui, si vous avez besoin de nous on signera ce courrier.

Il n'y a personne qui veut se porter garant.

Non.

Et Rachida Dati, qui a pourtant dit à Bernard Minier, le 7 janvier de cette année, qu'il l'a fait venir à... Enfin, elle l'a fait venir à son cabinet. Bernard, on l'a briefé super bien pour qu'il aille faire ce rendez-vous. Déjà, c'est très impoli de ne pas me provoquer non plus. Pourquoi on ne convoque qu'un parrain et pas la directrice? **Oui, et pas la présidente non plus.**

Oui, voilà. Enfin, au moins un membre du CTEB, quoi. Non, je voulais juste voir Bernard Minier. Et il n'en parlait que du CTEB. Et bon, c'est pour ça, Bernard, on l'a bien briefé, tout ça. On lui a dit qu'elle ne t'embarque pas sur le portail de l'édition numérique. Mais ça, c'est du flan. Il y a encore 15 millions qui vont passer dans la poche de je ne sais pas qui et, à mon avis, de la Bibliothèque nationale de France. Et donc, elle a dit... Elle a fait venir aussi le directeur du Centre national du livres parce qu'on se plaignait que quand on va faire des demandes de subventions au Centre national de livres, c'est sur une plateforme. Mais toutes les questions, elles portent sur des auteurs qui vont produire... C'est ça.

Oui, on avait vu en faisant sur les demandes pour l'Occitanie, c'est sur le nombre de tirages. Enfin, c'est des éléments que vous n'avez pas, quoi.

Qu'on ne peut absolument pas remplir. Si bien que moi, j'ai essayé plusieurs fois. En bref, tous mes dossiers étaient rejetés, mais ils n'ont même pas la vitesse de m'appeler pour dire qu'on ne comprend pas. Donc, voilà, c'est... Et donc, là, il était là, le directeur du CNL. Et il a dit, oui, oui, on va refaire... On va refaire notre politique de... Notre procédure d'affectation des subventions parce qu'effectivement, ça ne correspond pas à l'édition adaptée. Et il faut leur laisser une chance d'avoir aussi des subventions pour que c'est normal, pour produire. Et il a dit aussi, on enverra aussi une note à toutes les médiathèques pour les informer. Parce qu'ils ont tout intérêt à avoir du braille dans leurs médiathèques pour faire ce thème.

Et ensuite, Rachida Dati a dit, quels sont les fonds de la DRAC ? Parce qu'au ministère, le budget était épuisé. La DRAC, en fait, ça dépend... DRAC, c'est Direction Régionale des Affaires Culturelles et Sociales. C'est quand même un organe décentré du ministère de la Culture. Donc, elle dit, combien il reste d'enveloppe à la DRAC ? Ok, ben, on va dire que le CTEB pourra toucher 100 000 euros par an pendant trois ans. Et tous se sont engagés à ce que ce soit appliqué dans le mois qui suit. Donc, on a attendu un mois, deux mois, trois mois. Bon la on est en avril toujours rien. J'ai vérifié, moi, au niveau de la DRAC à Toulouse. Si vous avez eu des échos de cet échange de Rachida Dati, avec tout ce haut monde de la chaîne des livres, ici, ils ne sont pas au courant. Donc, voilà. Donc, c'est pour ça que lors de...

Vous n'avez peut-être pas vu la vidéo qu'ils ont faite à Montaignu. Et donc, Denis (guerin directeur marketing et communication du CTEB) était avec Bernard (Minier parrain du CTEB). Et quand ils ont voulu démarrer la lecture dans le noir... Bernard a très bien parlé.

Salon du livre de Montaignu vidéo de Denis Guerin

bernard Minier

Bonsoir à tous et à toutes. Alors, déjà, c'est moi qui ai eu cette idée. Je le regrette déjà. C'est tout à fait inédit, je crois que ça n'a jamais été tenté. C'est une lecture dans le noir. Il faut que vous participiez. Vous avez votre masque sur les yeux. Il faut quand même vous surveiller. Le premier qui retire le masque s'expose à une punition extrêmement sévère. C'est une de mes nouvelles qui va être lu avec la participation de nos comédiens ici présents. Et puis, je vais vous parler de la raison pour

laquelle on a organisé ça. C'est que je suis le parrain d'une association qui s'appelle le Centre de Transcription et d'Édition en Braille, le CTEB, qui est... une association qui, chaque année, transcrit environ 200 titres en braille. C'est une cause qui me tient à cœur, parce que le braille, c'est aussi la lecture. C'est les non-voyants, les malvoyants, ils ont droit au même accès à la lecture que tout un chacun, parce que sinon, ils se retrouveraient même encore plus exclus de la société qu'ils ne peuvent l'être. Donc, voilà, pour défendre cette cause et pour vous sensibiliser, en fait, de passer du temps dans le noir. Et bien, vous allez rester à peu près une heure, dix, en fonction de... dans le noir, à écouter une histoire. Enfin, vous verrez quoi. Ça va bien se passer, mais...

Moi, Denis, je vais vous présenter Denis, qui est le... qui représente le CTEB, qui va expliquer ça mieux que moi je crois. Il faut savoir que je me bats pour que cette association survive, parce que sinon, le braille serait en danger... C'est une des dernières associations à en faire. Et j'allais parler au ministère de la Culture. J'étais avec eux au mois de janvier. J'attends encore les retours. J'allais parler aussi ici, aux élus locaux. Ils veulent, en fait, pour l'instant, ils sont possiblement en danger, de mort économique, parce que fabriquer un livre en braille, ça coûte très cher. C'est très, très génial. Et ils essaient de vendre dans le prix unique du livre. C'est-à-dire qu'un plus ils vendent de livres plus ils perdent d'argent... donc vous comprenez que c'est... Ce n'est pas une association, ce n'est pas but lucratif. Je passe la parole à Denis.

Denis Guerin : Merci, Bernard. Bonjour à tous. C'est le centre de transcription d'édition en braille. Vous avez vu, vous avez vu un petit welcome sur vos sièges. C'était l'occasion de vous faire connaître un peu le braille. Vous avez un merci en braille que ce soit à voir ou que ce soit touché, si vous avez senti le point.. On sort de l'école, on sait c'est quoi le braille. On n'a jamais vu de livre en braille. Et donc, on va venir ce soir tous ensemble, grâce à Bernard et grâce au soutien du Printemps du livre de Montaigu, une expérience immersive et sensorielle. Pour vous, elle va durer 1h20. Je reprends un peu par les sentiments. Sachez que pour certains, cette expérience ne s'arrête pas. Si je prends ce biais-là, c'est que vous imaginez un petit peu que vous avez accès à plein de formes de livres. Vous achetez un livre, vous avez l'audio, vous avez l'adaptation au cinéma, vous pouvez les voir en série, etc. Il y a plein de livres qui sont disponibles, alors que... Il y a des millions de personnes handicapées. Donc, nous, on fait l'adaptation en braille, en gros caractère et en lecture tactile pour tous les âges, tous les genres. On a le soutien de Bernard depuis deux ans, qui nous aide beaucoup. Et on espère, comme ça, que vous puissiez juste l'espace d'une soirée, et si vous avez... Si vous êtes élu, si vous êtes parent, si vous êtes paramédical, si vous êtes libraire ou si vous êtes juste un parent qui avait à cœur que votre enfant lise un petit peu, sachez que c'est pareil pour les familles handicapées. Si jamais vous êtes là demain, venez nous voir au stand 14, allez sur notre site, et puis surtout, si vous connaissez quelqu'un qui a besoin, n'hésitez pas à leur parler de nous. Voilà. C'est une excellente soirée.

Bon, mais c'est quand même très bien, hein. Donc, oui, moi, j'ai fait un peu la même chose comme j'étais à Toulon mais j'étais avec un autre public. Je leur dis simplement que quand on a mis le livre en braille au prix du libraire, on a triplé les commandes de livres. Donc, moi, le but, je le savais déjà que ça allait se passer comme ça, mais puisque l'État me prenait comme une... une zinzin à mettre en difficulté l'association, qui est pourquoi elle fait ça, et de quels droits, et machin, elle applique le prix unique du livre. On m'a quand même sorti au ministère que la loi Lang, c'était pas précisé que c'était pour les aveugles. **Oui, mais c'est précisé que c'est pour tout le monde, donc...** Comme je l'ai dit, madame, vous êtes en train de me dire que là, les aveugles ne sont pas des citoyens français. Là, elle a été séchée. Oui, moi, on prend pour une fantaisiste. Mais... C'est parce que je... Je mets les pieds dans le plat, quoi, doucement. Donc... Bienveillance, tout ce qu'on veut, mais... Et en fait, ben... Pour leur clouer le bec, je leur ai quand même dit... Oui, dès qu'on a annoncé le prix du livre en janvier

2023, on a triplé les commandes de livres. Donc la preuve est là, c'est que le prix est bien un frein à l'accès à la culture. Et là, là, ils ont plus rien à dire. Ils ont plus rien à dire. Ils peuvent plus admettre que... que je fais n'importe quoi. Mais c'est pas pour autant qu'ils se bougent les fesses, quoi.

Mais je pense aussi, par rapport à vos études, ce qui serait important, et ce que vous pourriez éventuellement soumettre, hein, parce que ce serait allé dans ce sens, moi, je trouve que toutes ces études qui sont en lien avec l'unité du livre et de l'édition, de manière générale, même le journalisme, il devrait y avoir des modules. L'accessibilité. Sur l'accessibilité et l'édition adaptée. Parce que... si on commence pas à l'apprendre dès son début de carrière, on n'en tiendra jamais compte, en fait, si on reste dans sa vie, quoi. Ça viendra comme un cheveu sur la soupe. Alors que si c'est intégré dès le départ, eh ben, forcément, cette prise de conscience, là, va donner du poids à ça, va donner du poids à notre travail. Et là, ben, on ne pourra plus dire qu'on est des inutiles pour les pauvres malheureux, quoi.

Enfin, on parle du braille, ici, **mais c'est vrai que, même pour le prix Monique Truquet, vous travaillez avec les bibliothèques sonores. C'est un ensemble de l'édition adaptée. Le braille, c'est ce qu'on connaît...**

Absolument. Mais moi, c'est ce que je mets en avant. À chaque fois que je fais une intervention, une conférence et tout ça, bon, bien sûr, je parle du cas du CTEB, mais je dis aussi que je me fais la porte-parole de toutes les associations qui oeuvrent dans l'édition adaptée, parce qu'il n'y a pas que les aveugles, il y a les sourds, il y a les déficiences mentales et psychiques qui nous font du facile à lire et à comprendre (FALC), il y a des adaptations spécifiques pour les dyslexiques, voilà, tout handicap et tout... Tout ce qu'il faut adapter, eh ben, c'est... pour les aveugles, pour les gens qui ont des difficultés à lire, à lire comme tout le monde. Et on est tous sur le même modèle économique. Toutes ces associations-là ont des grosses difficultés. Moi, je suis entrée au CTEB, il y avait encore plus de... Enfin, il y avait plus d'imprimeries braille. On s'est dit, ah, on n'a pas de chance, on est à Toulouse, les autres sont à Paris. Mais j'ai dit, on sera la dernière à imprimerie braille de France. Et c'est ce qui fait qu'on est les derniers aujourd'hui. Et ça veut dire que toutes les autres, elles ont arrêté, se sont fermées. Alors, c'était fait par des bénévoles, mais les bénévoles, c'était un peu... Donc, un coup oui un coup non. Oh, non, moi, je ne transcris pas de cette manière. Alors, c'était de transcrire d'une manière à l'autre. Non, non, moi, j'ai eu ma passion de transcrire. Donc, c'était jamais un truc de grande qualité. Donc, c'est aussi se foutre des gens d'offrir des choses qui sont à moitié faits, quoi.

Et pour donner un exemple aussi, parce que moi, je fais partie d'un collectif, justement, d'éditions adaptées. On se réunit une fois par trimestre pour parler de nos difficultés, parce qu'on a réussi à décrocher par un entretien, un ministère, etc., pour essayer de se soutenir. Ben, il y en a qui sont très, très mal. Quand ces éditions *voir de près*, notamment, ces éditions de grand caractère, alors, eux, le souci, c'est qu'ils ne sont pas reconnus comme association. Donc, en tant qu'entreprise, ben, ils n'ont aucune aide de l'État. Et c'est les seuls à faire ça et à proposer ce type de lecture qui, moi, je trouve très intéressant. Les livres ont exactement la même couverture, la même forme que les livres imprimés normaux. Mais, bien sûr, ils vont être plus épais parce que ça dépendra de la taille de la police, des contrastes, de tout ça. Mais quand on va sur leur site, on peut leur demander, moi, je veux une police 18, moi, je veux une police 24. Et ça, je trouve que c'est super bien parce que moi, je vois même ma mère qui commence à perdre la vue et notamment un œil qui ne donne rien.

Donc, oui, ils sont un peu plus chers aussi. Mais, voilà, c'est encore des gens qu'on va laisser tomber et qui vont faire du simple.

Et aussi, ce côté, on en avait parlé pendant l'entretien, de l'audio et du braille numérique qui prennent de plus en plus de place, quitte à délaissé le papier alors que le livre pour les voyants, on garde le papier. Le papier est toujours autant usité.

Oui, ils essayent de nous faire gober que le numérique va tout arranger. Ben non, ils n'arrangent pas tout. Ils n'arrangent pas tout parce que vous avez déjà vu les plages brailles qu'utilise Blandine. C'est une ligne. Elle fait ça tout le temps. (signe de main de toucher d'une ligne en aller retour) Elle n'a aucune spatialité du livre. Je ne sais pas si elle en est au début ou à la fin du livre. Le chapitre, le début de la page, la page 20. Il n'y a rien de tout ça pour s'imaginer la structure. J'aime bien savoir où j'en suis. Je fais des bouquins. Il me reste combien de pages ? Tout ça, braille.

Ça coûte très cher. J'ai regardé un peu. Même s'il y a des aides pour quelqu'un qui a des difficultés, qui est handicapé, qui peut avoir des difficultés à l'emploi aussi c'est un coût qui est énorme.

J'ai une amie aveugle. Pas tout à fait aveugle, mais quasiment. Elle est hyper dynamique. Elle s'occupe de beaucoup de choses pour avoir une plage braille et pour bosser 1 an et demi. Comment on se débrouille pendant un an et demi quand on vient de prendre un job, on ne peut pas travailler.?

Parce que ça met longtemps à être produit ?

Non, c'est la MDPH et comme elle est au chômage, impossible de faire un prêt.

Quand j'avais vu votre association, c'est vrai qu'un livre au prix comme les voyants, les librairies, les journaux, c'est un moyen de rester dans la vie active pour peu cher. D'avoir aussi ce côté j'ai une bibliothèque chez moi avec des livres. Rester dans une vie est aussi un semblant de normalité. C'est vrai que c'est important. J'ai écouté les voix de synthèse. C'est un peu terrifiant quand même. On perd toute la sensibilité du livre.

Il n'y a pas de plaisir. Il n'y a pas de plaisir du tout en voix de synthèse. Toute l'imagination qu'il peut y avoir autour du livre.

Même un enfant, si vous faites pas mal de livres aux jeunes, un enfant avec la voix de synthèse.

Encore une fois, l'audio n'apprend pas l'orthographe. Qu'est-ce que ça va produire ? Ça va produire de l'illettrisme. Je vais compléter ça avec un article qui était très bien fait. Par le *Figaro*. Vous pouvez le garder. **Super, merci beaucoup.**

Ça explique pourquoi il faut du papier ? Parce que déjà, il n'y a pas de raison d'apprendre le braille parce que les enfants, ils ne l'apprennent pas en classe. Ils l'apprennent après l'école. Donc eux, ils rentrent de l'école. Il faut encore qu'ils se tappent l'apprentissage du braille. Ils n'ont rien de très sexy à dire. Et après, ils doivent se démerder avec le braille pour faire leurs études. **Parce qu'avec l'école en commun, du coup, ils n'ont plus le temps d'apprendre. En fait, ça a posé plus de problèmes qu'autre chose. Non, l'école en commun, j'ai l'impression.**

Oui, il y a du pour, il y a du contre, c'est vrai. Mais je crois surtout que c'est un manque de formation aussi. Tout le système scolaire est à revoir. Ce qu'on apprend, ça ne sert à rien dans la vie. Moi il ferait mieux de faire à la limite 4 heures de cours le matin pour les matières générales. Et puis l'après-midi, art, sport, musique. Développer la créativité plutôt que de l'étouffer complètement et de vouloir le normaliser dans des cases. Oui si tu as pas d'études tu ne trouveras pas de boulot, ce n'est pas vrai. **Surtout qu'on voit encore plus qu'il y a des gens qui ont des masters ou des doctorats et qui ne trouvent pas de travail.** Je vois que ça les candidatures que j'ai eu ce n'est que ça. C'est l'État qui a voulu nous enfermer dans un grand système Alors oui, tout le système de l'éducation est à revoir, mais aussi prévoir qui n'ont pas les mêmes facilités que la plupart des gens. C'est aussi prendre en compte ça dans leurs charges journalières, de scolarité ou d'apprentissage, etc. Pour leur dire, tu vas à une école normale, tu as toute ta partie à toi pour essayer de relire ce qui a été dit en cours. C'est fou, quoi. C'est compliqué. **Merci pour tout.**

